

Le Colporteur

N°18 - Janvier 2013

30 ANS DE SCULPTURES SUR NEIGE



ÉBÈNE PAR FRANCIS CUNY, CHRISTIAN CLAUDEL, BRIGITTE HERBERTZ
PHOTO BERNARD GRANGE

Valloire
SWISS GALIBIER
FRANCE

Chères Valloiriches, chers Valloirins,

En ce début d'année 2013, je voudrais, avec le conseil municipal, tout d'abord vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé, de prospérité et de réussite dans vos projets.

En 2012 un grand nombre de travaux a été réalisé de manière à permettre à Valloire de gagner encore en qualité et en performance.

Le plus important des travaux a été fait sur le domaine skiable avec la rénovation du massif de la Sétaz. Je tiens à remercier à cette occasion le personnel de la SEM Valloire pour tous les efforts qu'il a faits afin que les travaux puissent se terminer à temps pour la saison d'hiver. Valloire s'est ainsi doté d'appareils performants. Les nouveaux télésièges et les travaux des pistes ont donné un nouveau visage à ce mythique massif. Le débit horaire, le confort et la sécurité apportés par ces nouveaux télésièges donnent déjà toute satisfaction aux clients. Bravo et merci à tous ceux qui ont autorisé la réalisation de ces travaux sur leurs terrains.

Les travaux de la traversée des Verneys ont pu se terminer avec un rendu sympathique. Dans la continuité, l'aménagement de la place et des parkings devra être réalisé. Le nouveau Camping-Car Park et sa trentaine d'emplacements aux Verneys a, dès cet hiver, attiré une clientèle fidèle au produit proposé. L'aménagement de cette nouvelle implantation est en voie d'achèvement tandis que la liaison par le chemin piéton du Moulin Benjamin aux Verneys est à l'étude.

Aux Clots et sur l'avenue de la Vallée d'Or la première tranche de travaux, les réseaux humides (eau potable, eaux pluviales et eaux usées), est terminée. La seconde tranche de travaux concerne les réseaux secs (électricité, éclairage public, télécom). Elle devrait être entreprise à l'automne prochain.

Tous les autres travaux effectués par les équipes techniques de la commune vous seront présentés prochainement.

Je tiens à remercier l'ensemble des services administratifs et techniques pour leur engagement auprès de la collectivité.

En fin d'année le conseil municipal a choisi le futur acquéreur de l'hôtel de la Sétaz : le groupe Premium. Celui-ci propose en place de l'ancien bâtiment de construire un hôtel de 48 chambres de catégorie 3*+, projet qui s'accompagnerait de 54 places de parking sur deux niveaux et de prestations de qualité (piscine, sauna, hammam, salle de remise en forme, salle de séminaire).

L'année 2013 est marquée par plusieurs grands événements. Après le 22^{ème} concours de sculptures sur glace et le 30^{ème} concours de sculptures sur neige, le Giro d'Italia sera à Valloire les 19, 20 et 21 mai. Cela permettra à la station d'être présente sur les médias du monde entier et d'établir pour l'avenir avec l'Italie, notre voisin le plus proche, un échange privilégié. Je compte donc sur vous pour accueillir avec tout votre savoir-faire cette manifestation et toutes celles de l'été prochain.

Je vous souhaite une très bonne saison d'hiver qui a déjà bien débuté avec les vacances de Noël et du jour de l'An.

La qualité de nos prestations et de notre accueil sont les principaux atouts de Valloire. À nous de veiller à les maintenir et à les développer, pour satisfaire toujours plus encore, aussi bien nos nouveaux clients que les "fidèles" de la station.

Bonne saison à tous.

Christian Grange

ENQUÊTES PUBLIQUES

1-Révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles sur la commune de Valloire.

Il va être procédé à une enquête publique pour permettre la révision de l'analyse des risques naturels sur la commune suite aux phénomènes naturels de ces dernières années : laves torrentielles du Rieu Benoît, crues torrentielles de la Valloirette et du ruisseau des Choiseaux-Ville. Cette révision analyse également les risques relatifs au projet d'urbanisation de la commune affichés dans l'établissement du PLU sur des secteurs non encore couverts par le PPR en vigueur. Elle prend enfin en compte les travaux et curages réalisés essentiellement sur la Valloirette aux Verneys et le long de la rue de la Bonne Eau suite aux crues de 2006.

L'enquête se déroulera en mairie du 27 février au 29 mars 2013, aux jours et heures d'ouverture habituels. Monsieur Jean-Michel Charrière, commissaire enquêteur, siègera en mairie les :

Mardi 5 mars de 15h à 17h - Jeudi 14 mars de 15h à 17h
Mercredi 20 mars de 15h à 17h
et vendredi 29 mars de 15h à 17h

2-Création de servitudes pour l'implantation du télésiège des Verneys.

Il va être procédé à une enquête parcellaire dans le cadre de l'implantation du télésiège des Verneys avec le survol de terrains, l'implantation de pylônes, les accès nécessaires à l'implantation, à l'entretien et à la protection des installations du télésiège, en vue de déterminer exactement les immeubles touchés par les servitudes. L'enquête se déroulera en mairie du 4 mars au 4 avril 2013 aux jours et heures d'ouverture habituels. Monsieur Denys Godard, commissaire enquêteur, siègera en mairie les :

Lundi 4 mars de 15h à 17h
Mardi 26 mars de 15h à 17h
Jeudi 4 avril de 15h à 17h

RECENSEMENT

Au moment où le recensement débute il est intéressant de se remémorer les recensements de quelques siècles en arrière et de voir l'évolution de Valloire.

En 1561, alors que la Maurienne comptait 39 963 habitants, à Valloire on dénombrait 487 feux (foyers) soit 2000 personnes (plus qu'à St Jean-de-Maurienne) dont 9 prêtres.

Il y avait sur le territoire de la commune : 603 bovins, 2 324 ovins, 486 caprins.

En 1759, pour 368 feux, la population passait à 1 627 personnes. Il y avait alors 900 bovins, 2 226 ovins et 796 caprins et le village comptait 10 cabarets et boulangeries.

Au 1^{er} janvier 2013 la population de Valloire s'élève à 1 350 habitants



Les quatre agents recenseurs de Valloire, Leslie, Stéphanie, Laurent et Sébastien.

UN PEU D'HISTOIRE

EN 1561 LE DUC DE SAVOIE EMMANUEL-PHILIBERT FIT RECENSER SES SUJETS

En 1560, le duc Emmanuel-Philibert qui vient de recouvrer ses terres occupées par François I^{er} et Henri II depuis 1536 après le traité de Cateau-Cambrésis (avril 1559) et qui entend faire de la Savoie un état exemplaire, avec une armée forte et des finances bien organisées, réunit l'assemblée des Trois États pour en obtenir les moyens financiers nécessaires.

Il fallait à Emmanuel-Philibert les moyens de sa politique. Il ne pouvait les trouver ni dans les revenus du domaine ni dans les subsides ou dons gratuits, ressources irrégulières dépendant de la bonne volonté des Trois États. Seul un impôt permanent et durable, sans lien avec un objet précis et limité comme les anciens subsides, pouvait procurer des rentrées prévisibles et assurées.

Le 4 juillet 1560 les Trois États réunis à Chambéry votent selon la coutume un subside ou don gratuit mais en même temps un impôt indirect destiné à remplacer « toutes aides, tailles et subsides » : le monopole de la gabelle du sel, chaque foyer était désormais tenu de ne s'approvisionner qu'aux greniers ducaux, au tarif de 10 florins le sac (112 litres), dont 4 florins pour la valeur marchande, déjà très élevée, et 6 pour l'impôt.

Mais comme aucune consommation minimale n'était fixée pour chaque foyer, la charge de l'impôt suscita aussitôt la dissimulation et la fraude, et les premiers résultats furent déplorables. Il apparut nécessaire de faire procéder à un recensement tête par tête de tous les « prenant sel » gens et bétail, afin d'assurer une consommation certaine en fixant (édit du 19 août 1561) la quantité de sel que chaque individu devait consommer : 93 onces mesure de Turin par quartier ou trimestre, soit par an et par personne, 11.4 kg à payer 25 sols. Les pauvres étaient exempts de la taxe, et les enfants de moins de 5 ans n'étaient pas considérés comme consommateurs.

Le dénombrement effectué de paroisse en paroisse durant toute l'année 1561, constitue le premier recensement nominatif complet de la Savoie, et probablement aussi l'un des premiers d'Europe.

Dans ce document si précieux pour la statistique, les membres de chaque famille ou « feu » sont nommés : nom et prénom du chef de famille, prénom de l'épouse, prénoms des fils et filles et éventuellement de leurs enfants, noms et prénoms des gendres et brus, noms et prénoms des domestiques vivant avec la famille (serviteurs et chambrières) ; on distingue les exempts (pauvres et misérables) et enfants de moins de 5 ans et les absents (à service ou émigrés au loin). Eventuellement sont mentionnés les enfants recueillis, orphelins, « nourris pour l'honneur de Dieu » et les « donnés », enfants nés hors mariage et généralement élevés dans la famille du père.

Le bétail « prenant sel » est lui aussi dénombré, bovins, ovins, caprins, chevaux et autres équidés en distinguant les bêtes « à commande » ou « estranges » (placées en subsistance par leur propriétaire).

Cette organisation fut éphémère; presque aussitôt les guerres de religion en France empêchèrent les fermiers d'approvisionner les greniers en sel de Provence. L'édit du 12 juin 1563 suspendit celui de 1560 qui donnait le monopole du sel et révoqua l'édit de 1561 qui avait obligé les contribuables à en faire une consommation certaine. Le duc commua la gabelle en un impôt direct, on l'appela « la commutation du sel en deniers ordinaires ». Le nouvel impôt était une capitation au taux uniforme de 15 sols par tête et par an, perçue sur les bases du recensement de 1561. Il dura peu car il frappait sur le même pied les pauvres et les riches et défavorisait les familles nombreuses. En 1564 cette capitation fut transformée en un droit de subside qui frappait le contribuable selon ses facultés, « le fort portant le faible » avec répartition par commune, à charge des syndics de le répartir sur les contribuables. Après diverses modifications, cet impôt finit par se transformer (1584 et 1600) en un impôt direct foncier, la taille.

DÉNOMBREMENT DE VALLOIRE EN 1561

« Rôle des noms et surnoms, description faite des manants et habitants de la paroisse de VALLOYRE faite en mes mains par moy commissayre soubz signé en présence du chastellain et syndicz dudict lieu a ce appellés et assistantz du vingt deuxième, vingt troysième et vingt quatrième juing 1561.

signé *RYBET commissayre* »

Nombre total

des personnes solvables	M III C L III	1353	67.5%
leurs mineurs	II C LXVI	266	13.3%
des paouvres	II C LXXIII	273	13.6%
leurs mineurs	XXII	22	1.1%
a service	IX	9	0.5%
des paouvres mendiantz	XX	20	1.0%
mineurs mendiant	I	1	0.05%
prebstres	IX	9	0.5%
serviteurs et gens qui sont en service et temps prefix bergiers, bergères et chambrières	XXV	25	1.25%
	XXII	22	1.1%
Total		2000	

Nombre de feux : 487

Valeur moyenne du feu : $2000/487 = 4.10$

endogamie: nb familles/nb de patronymes : $487/74 = 6.58$

Vaches : 537

Mouges : 81

Brebis : 2278

Chèvres : 496

Chatelain	Noble Claude Louis Docello (Decollo) escuyer		
Scyndics	Simon Dalbanne	Notaires ducaux	Jehan Borgé
	Michel Donzel	Hugues Grange	Hugues Grange
	Anthoine Rapin jadis notaire		Pierre Gallice
	Claude Falcoz	Blaise Favre	

Prebstres	Anthoine Dalbanne
	Hugues Poect prebstre chapellier de la chapelle ND de la Pitié
	Yppolitte Dalbanne
	Pierre Rambaud
	François Collomb
	Claude Bérard
	Jacques Grange
	Philibert Dalbanne
Bartholomé Savoye vicaire	

Quelques exemples :

Noble Claude Loys DOCELLO escuyer chastellain dudict lieu

Noble damoysele Bartholoméa RAPIN sa femme (fille de Noble Pierre RAPIN de la Chaudanne)

Pemette sa filie

tient ung serviteur, une chambrière

Martin filz à feu Michel Bérard

Rosa sa femme Jehan, Pierre, Amédé

Jehanne, Marguerita, Jaquema Jehanne ses enfants, lesquelles sont à service et mendiantz

DÉNOMBREMENT DE VALLOIRE EN 1759

Nombre de feux par nom de famille en 1759 :

Alizan	12	Dalbanne Tissot	7	Mollard	2
Alizan Dupra	2	Docello	1	Olive	9
Arnaud	1	Domenioz	1	Oullier	14
Arod	3	Donzel	5	Paccart	8
Benoit	7	Falcoz	15	Pernet	1
Bérard	10	Favre (Faure)	7	Poect (Poyet)	4
Berardet	2	Feutrier	12	Pomyer	1
Boisson	5	Gallice	3	Rajarel	5
Bergier	1	Garcin	2	Rappin	21
Borgé	2	Gillioz	3	Ravot	1
Bosse	4	Giraud	27	Rembaud	18
Bret	1	Girard	1	Retorna	16
Brun	1	Grange	10	Remond	8
Cachard	5	Grange Rosset	2	Richard	5
Champier	2	Grange Varambon	1	Rol	2
Col	1	Grange Sonnier	1	Roche	12
Collomb	15	Lambert	2	Rougière	1
Comu	35	Laurent	1	Roux	25
Comu Déliaz	1	Magnin	19	Ruyna	1
Comu Guillermoz1		Magnin Megnoct	1	Savoye	9
Comu Pernet	5	Marin	2	Sommier	3
Comu Rosa	2	Martin	24	Sovy	6
Comu Rumecta	1	Martin du Pontet	9	Thimel	1
Dalbanne	15	Michellan	23	Villion	1

Bibliographie:

Gabriel Pérouse

Les communes et les institutions de l'ancienne Savoie 1911

Roger Devos

La Savoie de la Réforme à la Révolution française 1985

La pratique des documents anciens - Annecy 1978

ÉCOLE

SORTIE AU RÉSERVOIR DE LA CHARMETTE

Mardi 20 novembre 2012, nous sommes allés visiter le réservoir d'eau de la Charmette, au-dessus de Bonnenuit. En effet, avec notre maîtresse Mélanie, nous avons travaillé sur le cycle de l'eau en Sciences, et pour en savoir plus sur le fonctionnement d'un réservoir d'eau, Florian Schappler a eu la gentillesse de nous faire une visite guidée de ce grand réservoir.

Nous avons appris beaucoup grâce à lui :

L'eau de Valloire vient d'un ancien glacier, elle coule sous les roches et arrive dans le réservoir de la Charmette. Ici, on n'a pas besoin de faire passer l'eau dans une usine pour la purifier, car elle est déjà potable ! Ce réservoir descend à 4 mètres de profondeur et contient 500.000 litres d'eau ! C'est beaucoup ! Il sert à alimenter les 9 châteaux d'eau du village. Mais, il y a tellement d'eau à Valloire, que celle qui n'est pas utilisée est rejetée plus bas dans la rivière. Le réservoir peut aussi servir à alimenter en eau les pompiers lors des gros incendies.

Pour vérifier que l'eau reste toujours potable, des spécialistes viennent régulièrement vérifier la qualité de notre eau. Florian a expliqué qu'un peu de terre peut passer avec l'eau. Cette terre va se poser au fond de la cuve. Flo-

rian et ses collègues doivent donc la nettoyer une fois par an. Pour cela, ils vident toute l'eau (ça dure une journée !), puis ils nettoient avec des produits et de gros jets : cela dure encore un jour ! Enfin, ils laissent la cuve se remplir en une journée de plus !

Nous avons compris le fonctionnement du réservoir : une fois que l'eau est stockée dans le réservoir de la Charmette, des tuyaux emmènent l'eau dans les 9 châteaux d'eau de Valloire. Ces tuyaux passent sous nos routes et il y a 20km de canalisations dans le village ! Quand l'eau arrive dans les châteaux d'eau, elle est distribuée dans les maisons.

Florian nous a enfin expliqué où vont nos eaux usées. Elles partent dans une station d'épuration, à St-Michel-de-Maurienne. Là, l'eau polluée est nettoyée avant d'être rejetée dans l'Arc. Dans les villes, les gens n'ont pas la chance d'avoir un glacier comme nous ; l'eau est alors pompée dans les rivières, les fleuves ou les nappes phréatiques. Puis, elle est nettoyée et rendue potable dans une usine. Ensuite, elle est aussi distribuée dans des châteaux d'eau présents à plusieurs endroits dans chaque ville.

Cela nous a fait réaliser que nous avons beaucoup de chance d'habiter ici, car nous avons beaucoup d'eau, par rapport à des pays qui en ont très peu ou qui en manquent...

Nous tenons à remercier la Mairie de Valloire d'avoir accepté de nous faire visiter son grand réservoir d'eau et de nous avoir fourni des documents pédagogiques, ainsi que Florian Schappler qui a été un très bon guide !

Les enfants de la classe de CM1-CM2



LA BASE DE LOISIRS



Dans le cadre de la Délégation de Service Public mise en place en 2007, la Commune de Valloire a confié à la SEM Valloire l'exploitation du domaine skiable et de la Base de Loisirs.

En ce qui concerne le Domaine skiable, la SEM a en charge sa gestion, son entretien mais également son aménagement et son développement. La SEM finance l'ensemble de ces charges (fonctionnement et investissements) avec les revenus issus de la vente des forfaits de ski).

En ce qui concerne la Base de Loisirs, la SEM a en charge l'exploitation, à ses risques et périls, de la piscine, la patinoire, le centre de remise en forme, les 6 courts de tennis, le parcours de golf et son practice, le pas de tir à l'arc et le camping caravaneige. C'est la commune qui a en charge les investissements et c'est la SEM qui assure l'entretien courant de ces différents équipements.

La SEM Valloire paye une redevance à la commune qui est égale à l'ensemble des emprunts contractés par la Régie Touristique avant qu'elle se transforme en SEM (montant de la redevance pour l'année 2012 : 2 936 435 €)

FOCUS SUR LA BASE DE LOISIRS



La Base de Loisirs est propriété de la Mairie et exploitée par la SEM Valloire. C'est un ERP (Etablissement Recevant du Public) et de ce fait soumis à de nombreux contrôles réglementaires de sécurité et d'hygiène.

Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 370.000 €HT pour 600.000 €HT de charges dont 25% en électricité.

Elle est composée du camping caravaneige, de la patinoire,

du centre de remise en forme et de la piscine en été. Cela représente 8 salariés en hiver et 14 en été.



La Patinoire Philippe CANDELORO (2 salariés en été et en hiver) : patinoire olympique de 1500m², elle enregistre 12 000 entrées dans l'hiver en moyenne. Elle propose 15 séances de patinage par semaine et des activités ludiques ICE GAMES (basket, parcours pédagogique, chaises à glace et mini hockey en self-service).

Elle accueille le Club Val'Patin ainsi que les entraînements et les matchs du Hockey Club.

La piste nécessite un entretien constant :

- le déneigement (10 cm de neige sur la piste représentent 150 m³ de neige à évacuer). Cela équivaut pour une saison normale à environ 10.000 m³.

- Le surfaçage (3 fois par jour). Il s'agit à l'aide d'une surfaceuse conduite par un agent d'égaliser et régénérer la surface de la glace à l'eau chaude (800 litres à chaque surfaçage).



Le Camping Caravaneige** Sainte Thècle (1 salarié l'hiver et 2 l'été) : composé de 76 emplacements, il enregistre 10 000 nuitées par hiver et autant l'été. Sa surface est d'1.2 hectare. Libre à vous de calculer le volume du déneigement.



Valform' (1 salarié en hiver et en été) : il comptabilise 3.000 entrées hiver comme été et comprend :

- un espace détente et spa avec un sauna, un hammam et un tout nouveau jacuzzi, une salle de musculation et cardio équipée de 23 appareils,
- une salle de gym qui propose 13 cours divers et variés chaque semaine,



L'Accueil-Caisse (2 salariés) : Il est commun aux 3 activités (piscine, valform', et patinoire).

Le ménage, l'entretien et l'hygiène (1 salarié) : sur toutes les activités de la Base de Loisirs, 800 m² de locaux sont à entretenir et à nettoyer quotidiennement dont de nombreux sanitaires et appareils à désinfecter...

Éric Doumon

Directeur de la SEM Valloire

VALLOIRE RESERVATIONS

UN POINT SUR NOTRE ACTIVITÉ



La saison a bien débuté pour l'ensemble de la station.

En effet, dès la semaine de Noël (qui était difficile depuis plusieurs années en raison d'un calendrier compliqué) l'ensemble des hébergements a fait le plein.

Pour Valloire Réservations, les deux semaines de fin d'année (Noël et Jour de l'an) auront été quasi-complètes en termes de remplissage.

Le mois de Janvier s'annonce quant à lui relativement bon, même si la période inter-vacances de six semaines jusqu'aux vacances de Février est plus longue qu'à l'accoutumée.

Les vacances de Février, tardives dans le calendrier, peinent un peu à se remplir mais des réservations de der-

nière minute sont attendues et les taux de remplissage restent bons.

Mars sera sans doute correct, mais ce sont les vacances de Pâques (et donc toute la fin de saison) qui seront tronquées avec un calendrier scolaire très défavorable puisqu'avec un début des vacances le 13 avril, nous ne pourrions bénéficier que d'une semaine de vacances avant la fermeture.

Nous espérons toutefois que la communication autour de la très bonne offre de « la montagne aux enfants » qui existe maintenant depuis plusieurs années nous permettra d'accueillir de nombreux clients.

En effet, pour maintenir le remplissage de la station à un niveau élevé, il nous faut chaque année augmenter nos efforts, que ce soit en termes de promotion à l'attention de la clientèle individuelle directe ou en termes de commercialisation par l'intermédiaire de Tour-Opérateurs.

Même en plein cœur de l'hiver, l'activité de commercialisation ne faiblit pas puisque dès la mi-janvier, nous allons rencontrer les Tour-Opérateurs de tous les pays lors du salon professionnel international Grand Ski à Chambéry afin d'assurer la bonne programmation de Valloire par ces professionnels pour l'hiver prochain.

Nous accueillons également tout au long de l'hiver les acheteurs de ces Tour-Opérateurs qui décident de programmer ou non la station et ses différents hébergements ainsi que des délégations d'agents de voyage en voyage d'étude qui découvrent la station afin de pouvoir mieux la vendre auprès de leurs clients.

La base de notre clientèle et notre cible prioritaire restent cependant toujours les clients individuels dont nous nous assurons la fidélité grâce à la diversité de nos packages (ou formules tout compris) mais aussi et surtout grâce à la qualité des services que nous assurons et que toute l'équipe de Valloire Réservations maintient au plus haut niveau.

C'est dans cette optique que nous assurons, depuis cet hiver la fabrication de la plus grande partie des forfaits de ski de nos clients que nous leur envoyons ou remettons directement afin d'éviter les files d'attente aux caisses de remontées mécaniques.

Nous vous souhaitons à tous un bon hiver et une bonne année 2013 !

Thierry Durand - Directeur

STATISTIQUES DE REMPLISSAGE

Pour rappel, il a été intégré à l'état des réservations, l'hébergement MV Vacances, qui a récemment repris en gestion le Hameau de Valloire ex Lagrange.

Au 1^{er} février 2013, Valloire enregistre une baisse de -6,6% des séjours professionnels par rapport à l'hiver dernier à la même date, soit 98 248 séjours réservés à ce jour sur l'ensemble de la saison.

PROGRESSION DES RÉSERVATIONS ENTRE LE 10 JANVIER 2013 ET LE 1^{ER} FÉVRIER 2013

Le taux de remplissage des hébergeurs professionnels a progressé de 6,5 points depuis le 10 janvier, ce qui représente 10 137 séjours réservés supplémentaires (+11,5%), contre 5 864 séjours supplémentaires l'an dernier.

La progression entre les 2 enquêtes est beaucoup plus forte que l'hiver dernier, et se constate dans tous les secteurs d'hébergement.

Par période

L'Intervacances janvier/ début février (à partir de la sem 4) : progresse de 12,7% entre les 2 enquêtes (soit 4 198 séjours supplémentaires) mais reste en retard de 5,2%. La semaine 7, du 9 au 15 février, pendant laquelle les Belges sont en vacances, atteint 87% de taux de remplissage.

Les Vacances de février : progressent de 12,4% entre les 2 enquêtes (3 160 séjours supplémentaires) mais restent en retard de 10,0%.

L'Intervacances fin mars/ début avril progresse de 20,5% entre les 2 enquêtes (2 532 séjours supplémentaires) mais reste en retard de 14,2%.

Les Vacances de printemps, plus tardives cette année : progressent de 20,7% entre les 2 enquêtes (246 séjours supplémentaires) mais restent en retard de 60%.

État des réservations par rapport à l'hiver dernier

L'état des réservations ci-joint compare la capacité d'accueil au 1^{er} février 2012 à la capacité au 1^{er} février 2013, soit une perte de capacité d'accueil professionnelle -689 lits (-7%).

Le niveau de remplissage est en progression par rapport à la même date l'an dernier : le taux de remplissage moyen sur le cœur de saison (semaines 51 à 16) est de 63,4% contre 62,9% l'hiver dernier. Mais il y a une perte de lits, que l'amélioration du taux ne compense pas.

Les réservations prévues sur la saison d'hiver atteignent donc désormais 98 248 séjours, contre 105 168 séjours l'hiver dernier à la même date, soit une baisse de -6,6%.

Par catégorie d'hébergement

Hôtels

(7% de la capacité d'accueil professionnelle)

Par rapport à l'enquête du 10 janvier 2013 ce secteur gagne 6,1 points de remplissage (soit 674 séjours supplémentaires).

Par rapport à l'an dernier, il progresse (42,0% contre 40,6% l'hiver dernier, soit - 482 séjours ; -9,4%).

Secteur locatif

(77% de la capacité d'accueil professionnelle)

Par rapport à l'enquête du 10 janvier 2013 ce secteur gagne 7,5 points de remplissage (soit 9 002 séjours supplémentaires).

Par rapport à l'an dernier, il progresse (67,3% contre 66,7% l'hiver dernier, soit - 4 854 séjours ; -5,7%).

Villages-Clubs, Centres De Vacs., Gites, To, Campings

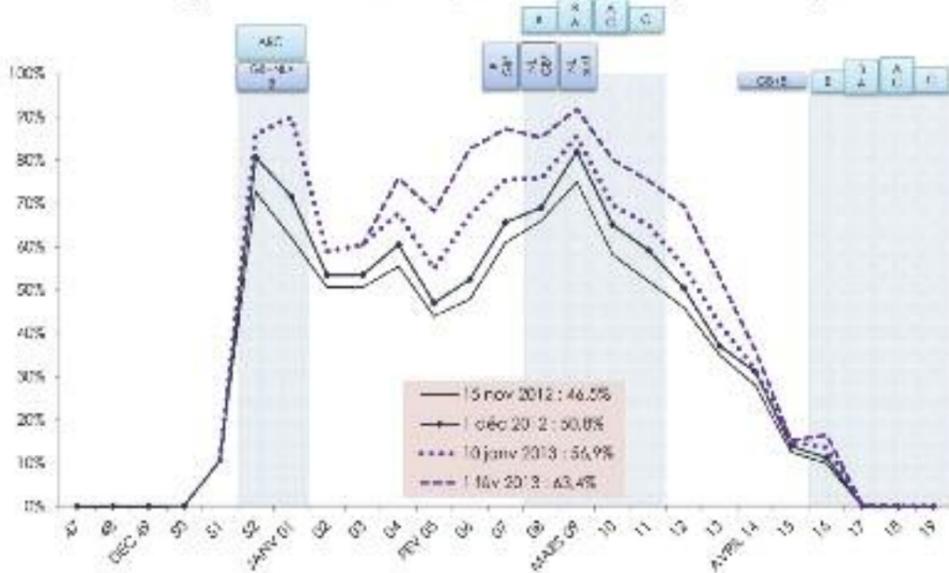
(16% de la capacité d'accueil professionnelle) :

Par rapport à l'enquête du 10 janvier 2013 ce secteur gagne 1,8 point de remplissage (soit 462 séjours supplémentaires).

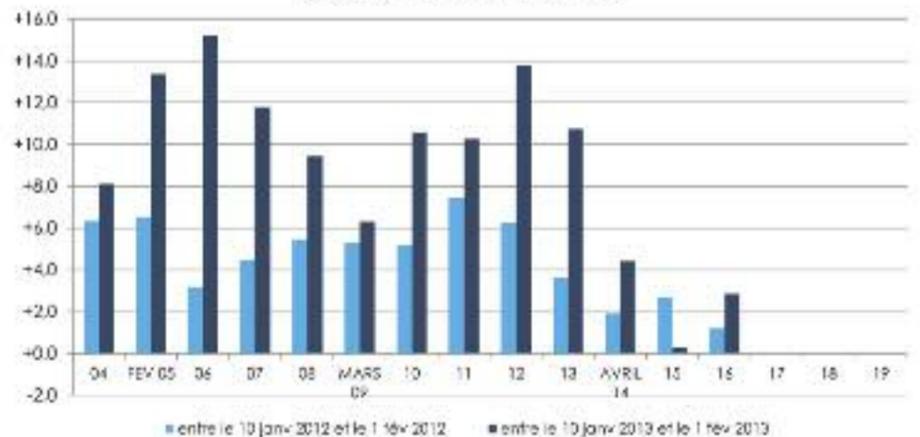
Mais par rapport à l'an dernier, il reste en retard (54,2% contre 55,1% l'hiver dernier, soit - 1 584 séjours ; -10,4%).

D'après note Comète de Carole Genevray.

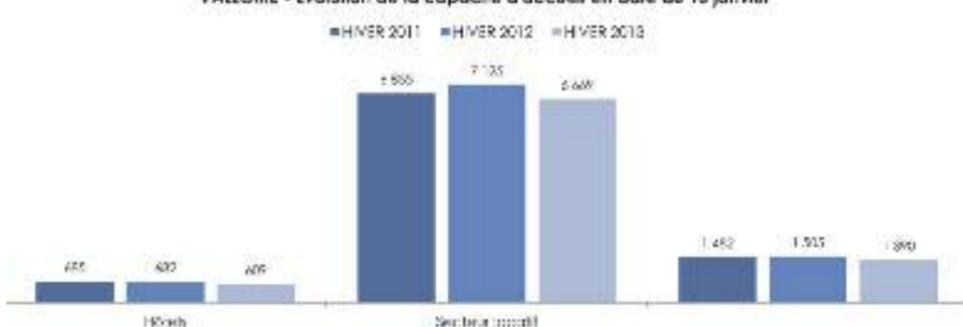
Progression des taux de réservations professionnelles entre les enquêtes - Hiver 2012/2013



Gains et pertes en points entre les 2 enquêtes : janvier et février (Hiver 2011/2012 et Hiver 2012/2013)

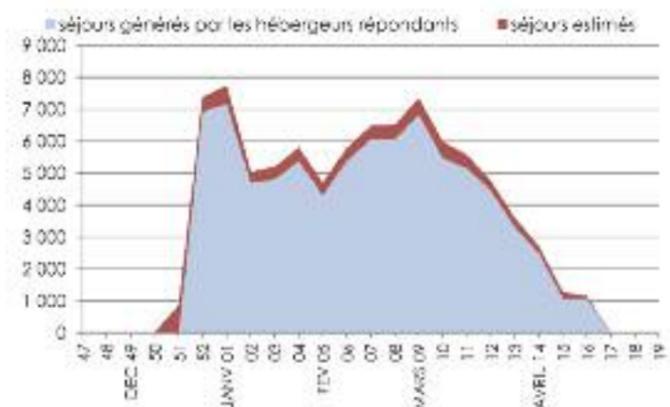


VALLOIRE - Evolution de la capacité d'accueil en date du 10 janvier



Pour cette enquête, 92% des hébergeurs ont répondu en communiquant leur état des réservations.

Le graphique ci-contre présente en bleu les séjours des établissements répondants et en rouge la part des séjours estimés.



30 ANS DE SCULPTURES SUR NEIGE

La période magique des sculptures vient de se terminer !

La semaine des sculptures sur glace s'est déroulée de manière idéale, tout d'abord, grâce au temps, régulièrement froid qui a permis de réaliser des œuvres conformes au souhait des sculpteurs, avec des collages qui gelaient facilement et une construction sans risque.

Le spectacle de la semaine de glace a récolté de nombreuses félicitations, grandiose pour la majorité et donnant les larmes aux yeux des plus sensibles. Il doit certainement une grande partie de sa réussite à la présence de Patrice Warrener, déjà célèbre pour ses illuminations de la Fête des Lumières de Lyon et également à la présence de nombreux protagonistes, dont les moniteurs pour leur belle et poétique descente aux flambeaux.

Le Concours de Sculptures sur Neige a fêté, lui, ses 30 ans !

Il a débuté à l'initiative de Nicole Jegou, ancienne directrice de l'Office de Tourisme, aidée par Mrs Jamet et Lillberg, ce dernier étant désormais président de l'association internationale de sculptures sur neige et glace dont Valloire fait partie. C'est d'ailleurs à ce titre que notre station est la seule officiellement habilitée à organiser ce type de concours en France.

Grand moment festif et artistique, le 30^{ème} anniversaire nous a également permis d'accueillir une sympathique délégation de québécois de Saint-Jean Port Joli, pilotée par la très dynamique association Valjoli.

Les œuvres et le spectacle resteront pour longtemps dans toutes les têtes. Pour les absents les films vidéo

sont à voir sur le site www.valloire.net en page d'accueil. Les sculptures sont également présentées à l'intérieur du site.

Un grand merci à tous les acteurs de la station qui permettent la mise en place de cet événement que beaucoup nous envient...

Gérard Ragone

Directeur de l'Office de Tourisme

RÉSULTATS CONCOURS DE SCULPTURES SUR NEIGE 2013

PRIX DU JURY INTERNATIONAL



1^{er} Prix « **AINSI DE SUITE** »
France (Cuny / Didier / Poirion)

2^{ème} Prix « **MIRROR** »
Lettonie (Valtere-Ulande / Mockus / Geiko)

3^{ème} Prix « **GRANDMOTHER** »
Chine (Zhang Yu / Yu Lei / Hou Walong)



PRIX DU JURY NATIONAL



1^{er} Prix « **COMPRESSION** »
Burger / Cherpe / Tornatoris



2^{ème} Prix « **OCTOPUS** »
Bernard / Schwindy / Lemaignan



3^{ème} Prix « **LE GASTEROPODE** »
Magnan / Magnan / Benhafaied



PRIX DU PUBLIC

« **MIRROR** »

Lettonie (Valtere-Ulande / Mockus / Geiko)

PRIX DU JEUNE PUBLIC

« **MIRROR** »

Lettonie (Valtere-Ulande / Mockus / Geiko)

PRIX DES ARTISTES

« **MIRROR** »

Lettonie (Valtere-Ulande / Mockus / Geiko)

PRIX INTERNET - Non officiel -

« **LES PETITES CURIEUSES** »

Renaud / Renaud / Lanier

Photos Bénédicte Chevillard et Alberte Retornaz



RÉSULTATS CONCOURS DE SCULPTURES SUR GLACE 2013

PRIX DU JURY

1^{er} Prix « **LA QUADRATURE DU PIXEL** » Callon Pierre - France



2^{ème} Prix « **LABYRINTHE, PROJECTION** »

Abba Carlo - Italie



3^{ème} Prix « **SKY LAND SEA** »

Cabisidan Rogel – Philippines



3^{ème} ex-aequo

« **LA LIGNE DU BONHEUR** »
Appert Gilles - France



PRIX DU PUBLIC

« **SKY LAND SEA** » Cabisidan Rogel – Philippines

PRIX DES ARTISTES

« **SKY LAND SEA** » Cabisidan Rogel - Philippines

PRIX INTERNET - Non officiel -

« **PUZZLE** » Chacon Antonio - Mexique

PRIX DU JEUNE PUBLIC

« **CHEVAL MARIN** » Brion Alain - France



COMPTE-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 9 OCTOBRE 2012

Procès-verbal n° 10-2012

L'an deux mille douze, le neuf octobre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Cyrille JULLIEN, Denis CHANCEL, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Pouvoir(s) :

Jacques MARTIN donne procuration à Jean NORAZ
Pierre CORNU donne procuration à Denis CHANCEL
Gérard VUILLERMET donne procuration à Denis VINCENT
Philippe GRANGE donne procuration à Jacques PRAT
Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES REMONTÉES MÉCANIQUES ET DU DOMAINE SKIABLE AVEC LA SEM VALLOIRE – AVENANT N° 4

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant N° 4 à la Convention de Délégation de Service Public des Remontées Mécaniques et du Domaine Skiable avec la SEM VALLOIRE et mandate Monsieur Jacques PRAT, adjoint au Maire, pour signer celui-ci, ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution

2- CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DU PARKING BUS AUX GRANGES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la Convention à intervenir avec la Société Transavoie pour l'aménagement du Parking des Granges et autorise Monsieur le Maire à signer cette Convention.

3- CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le décompte définitif de l'opération et le montage financier de la réhabilitation du Centre de secours, la participation de la Commune, soit 577 340.36 € TTC, par le biais de remboursements d'annuités d'emprunt contracté par le SDIS, et autorise et charge Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision et notamment la signature de tout document s'y rapportant (convention de financement et avenant N° 1 à cette convention).

4- CRÉATION DE FIBREA FILIALE DE LA SOREA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de prise de participation de la SOREA dans sa filiale de développement d'infrastructures Fibre Optique « FIBREA » à hauteur de 100 % (800 000 €).

5- CONVENTION AVEC LE SIRTOM MAURIENNE POUR L'ORGANISATION DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention ayant pour objet de préciser les conditions et modalités d'organisation du service de collecte de la commune de Valloire au profit du SIRTOMM et autorise Monsieur le Maire à la signer.

6- DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3 du budget communal.

7- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du budget de l'eau et de l'assainissement

8- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget des équipements touristiques.

9- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du budget des microcentrales.

10- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À L'OFFICE DU TOURISME – SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS ET AU SNOW SKI-CLUB VALLOIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les attributions, comme ci-dessous :

Associations	Montants
Amicale des Sapeurs-pompiers (Cross 2012)	1 500,00 €
Snow-ski club	5 800,00 €
TOTAL c/65748	7 300.00 €

et une subvention complémentaire à l'Office de Tourisme :

Office de tourisme	Montants
Animation et événements (Pic Sonne)	5 000.00 €
TOTAL c/65737	5000.00 €

et autorise Monsieur le Maire à verser les montants correspondants.

11- INDEMNISATION TERRAIN RENÉ MAGNIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le montant de l'indemnisation de 750 € et autorise Monsieur le Maire à procéder à son versement chaque année.

12- DÉCLASSEMENT DU CHEMIN DES VERNEYS ET VENTE DE PARCELLES À PHILIPPE RAMBAUD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déclasser du domaine public communal l'extrémité de l'ancien chemin des Verneys, accepte la création d'une parcelle de 19 m² à la place, cède cette parcelle à Monsieur Philippe RAMBAUD, au prix de 5 700 €, les frais d'arpentage, de division, et d'actes notariés étant à sa charge.

13- ACQUISITION DE PARCELLES APPARTENANT AUX CONSORTS CARRAZ-COINDET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir à Madame Michèle COINDET, des parcelles pour un montant total de 4 756.65 €, décide de majorer ce prix global d'une indemnité de 243.35 € pour le bois, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune, précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

14- RÉSERVE DE CHASSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour interdire la pratique du ski par gravité depuis l'arrivée du nouveau télésiège de Comafond en direction de la Vallée de la Valloirette dans le périmètre compris entre la Combe de Pratier et la piste d'accès au Camp des Rochilles, ainsi que le survol à basse altitude de cette zone par les ULM.

15- TARIFS DE LOCATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de modifier le loyer du logement situé dans l'ancienne école des Verneys qui s'élèvera à compter du 1er novembre 2012 à 850€.

QUESTIONS DIVERSES

1- PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 22 octobre 2012, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur un projet de révision du Plan local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur RATEL domicilié 126, rue du bourg à St-Julien Montdenis a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en Mairie de Valloire du 7 novembre 2012 au 10 décembre 2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Valloire.

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie les :

mercredi 7 novembre de 14h30 - 17h30,
vendredi 16 novembre de 14h30 - 17h30,
vendredi 23 novembre de 9h00 - 12h00,
lundi 10 décembre de 15h00 - 18h00.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie.

2-FOIRE DU TOUT-TERRAIN 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention, par le biais de l'Office de Tourisme, d'un montant de 57 500 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 9 octobre 2012 à 21h30.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2012

Procès-verbal n° 11-2012

L'an deux mille douze, le cinq novembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Pouvoir(s) : Philippe GRANGE donne procuration à Alberte RETORNAZ

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL RELATIF AU CONTENTIEUX AVEC LA SNC LA NEUVACHETTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Protocole d'accord transactionnel mettant fin au contentieux avec la SNC La Neuvachette et autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci.

2- TAXE DE SÉJOUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place d'un nouveau régime de la taxe de séjour à compter de la saison d'été.

COMPTE-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

3- TARIFS DES SECOURS SUR PISTES DES ÉVACUATIONS SANITAIRES EN AMBULANCES ET DES TRANSPORTS HÉLI-PORTÉS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le principe de remboursement des frais de secours et fixe le montant de ces frais pour l'hiver 2012/2013.

4- CONVENTION RELATIVE AUX SECOURS HÉLI-PORTÉS HIVER 2012/2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, établit le tarif pour l'année 2012/2013 à 52.50 € la minute et autorise Monsieur le Maire à signer la Convention avec le SAF.

5- CONVENTION FIXANT LES MODALITÉS DE FACTURATION DES SECOURS SUR PISTES AVEC LA SEM VALLOIRE SAISON 2012/2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention fixant les modalités de facturation des secours sur pistes de la SEM Valloire.

6- DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES REMONTÉES MÉCANIQUES DU DOMAINE SKIABLE ET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL AU CONCÉDANT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu annuel de la SEM VALLOIRE pour l'année comptable 2010/2011.

7- PARTICIPATION DE LA COMMUNE À L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SEM VALLOIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquiescer, dans le cadre de l'augmentation du capital social de la SEM VALLOIRE en cours, 70 000 actions pour 700 000 €, s'engage à inscrire en décision modificative du budget primitif 2012 le montant de la moitié de sa souscription, à savoir 350 000 €, et à la libérer à partir du 10 novembre 2012, s'engage à inscrire au budget primitif 2013, le montant de la seconde moitié de sa souscription, à savoir 350 000 € et à la libérer à partir du 31 janvier 2013.

8- DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 4 du budget communal.

9- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget parc de stationnement.

10- DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3 du budget de l'eau et de l'assainissement.

11- BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – TARIFS 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs du service de l'eau qui entreront en vigueur au 1er janvier 2013.

12- INDEMNITÉ DE CONSEIL À MADAME LA TRÉSORIÈRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer l'indemnité de conseil au taux de 100 %.

13- RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS DE LA CATÉGORIE C

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, chaque année, à compter de 2012, de porter le montant de la majoration pour les chefs d'équipe à hauteur de 360 €, pour l'accueil du public à titre principal à hauteur de 120 €, pour les travaux insalubres et/ou salissants à hauteur de 120 €.

14- TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, crée deux postes d'agents saisonniers de 4 mois chacun l'hiver, affectés à l'équipe voirie des ateliers municipaux et approuve le tableau des effectifs de la commune modifié en conséquence.

QUESTIONS DIVERSES CHÈQUES DE TABLE

La délibération sera proposée définitivement au vote lors du conseil du mois de décembre, sur la base de chèques de table d'un montant facial unitaire de 8 € pris en charge à 50% par la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce lundi 5 novembre 2012 à 20h30.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 3 DÉCEMBRE 2012

Procès-verbal n° 12-2012

L'an deux mille douze, le trois décembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Absent excusé : Cyrille JULLIEN

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- HOMOLOGATION DES TARIFS DU RESTAURANT D'ALTITUDE DU CRÊT DE LA BRIVE POUR LA SAISON D'HIVER 2012-2013 ET POUR LA SAISON D'ÉTÉ 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du restaurant d'altitude du Crêt de la Brive géré par la SOREVAL, dans le cadre de son contrat de concession pour la saison d'hiver 2012/2013 et pour la saison d'été 2013.

2- DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESTAURANT DU CRÊT DE LA BRIVE APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL AU CONCÉDANT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la SOREVAL pour l'année comptable 2011/2012.

3- HOMOLOGATION DES TARIFS DU RESTAURANT D'ALTITUDE DE THYMEL POUR LA SAISON D'HIVER 2012/2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du restaurant d'altitude de Thymel géré par Madame Carène THORAL dans le cadre de son contrat de concession pour la saison d'hiver 2012/2013.

4- DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESTAURANT DE THYMEL APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL AU CONCÉDANT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du restaurant de Thymel pour l'année comptable 2011/2012.

5- VENTE DE L'HÔTEL DE LA SÉTAZ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de travailler avec le groupe PREMIUM et autorise Monsieur le Maire à préparer un compromis de vente qui sera soumis au Conseil pour approbation avant la fin du premier trimestre 2013.

6- DÉCISION MODIFICATIVE N° 5 DU BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 5 du budget communal.

7- TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création de quatre postes d'agents recenseurs à mi-temps, de deux mois et approuve le tableau des effectifs de la commune.

8- CHÈQUES DE TABLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instituer le bénéfice des titres restaurant pour le personnel permanent de la Commune de VALLOIRE à compter du 01/01/2013.

9- APPARTEMENT 302 DE LA CURIA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en vente cet appartement dans les agences immobilières de Valloire, charge Monsieur le Maire de procéder à cette mise en vente, dit que la cession définitive devra être validée par le conseil.

10- DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 4 du budget communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce lundi 3 décembre 2012 à 21h00.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 21 JANVIER 2013

Procès-verbal n° 01-2013

L'an deux mille treize, le vingt et un janvier, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Philippe GRANGE, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Procuration : Gérard VUILLERMET donne procuration à Pierre CORNU

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN MATIÈRE DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA DETTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme la délégation donnée au Maire en matière de réaménagement de la dette et notamment le réaménagement des contrats de prêts DEXIA réalisé le 4 octobre 2012.

2- GESTION DU HANGAR COMMUNAL DE L'ALTISURFACE DE BONNENUIT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants (Michel VIALLET ne participe ni au débat, ni au vote), fixe les tarifs suivants, excluant la fourniture d'électricité :

Stationnement d'un aéronef à l'année :

10 €/an et par mètre carré d'emprise (l'emprise étant déterminée par la commune) ;

Stationnement occasionnel d'un aéronef :

5 €/jour ; 25 €/semaine.

Et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'occupation avec les propriétaires d'aéronefs.

COMPTE-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

3- GESTION DU RESTAURANT D'ALTITUDE DE CHÂTEAU RIPAILLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire estimer la valeur du bâtiment préalable à la mise en vente et précise que les modalités de cette mise en vente devront préalablement être décidées par délibération.

4- TAXE DE SÉJOUR

En raison d'une erreur commise dans la délibération N° 12-11-10 en date du 5 novembre 2012, le Conseil ne pouvant différencier les tarifs des hébergements 4 et 5 étoiles au sein d'une même catégorie, celui-ci, après en avoir délibéré, à l'unanimité, procède à la rectification de cette erreur et approuve la mise en place du régime de la taxe de séjour à compter de la saison d'été 2013, précise que la délibération N° 12-11-10 en date du 5 novembre 2012 est annulée et remplacée par la présente.

5-TARIFS DES SECOURS SUR PISTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tarif suivant, celui-ci s'appliquant aux secours effectués à compter de la date donnant caractère exécutoire à la présente délibération :

ÉVACUATIONS SANITAIRES / SAPEURS POMPIERS (UNIQUEMENT EN CAS DE CARENCE DES AMBULANCES):

Tarif unitaire en euros TTC : 190 €

6- ADMISSIONS EN NON-VALEUR DE TITRES IRRÉCOUVRABLES ET DE CRÉANCES ÉTEINTES

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 contre (Jacques MARTIN et Alberte RETORNAZ), décide d'ad-

mettre en non-valeur les titres ci-joint présentés :

Sur le budget de la Commune

Exercice 2005

Titre N° 306 France Télécom	11.59 €
Titre N° 9005660010 L'Odyssée (SARL FAJODE - M. Panelli)	65.60 €

Exercice 2007

Titre N° 412 La Taverne de Valloire	217.20 €
Titre N° 400 Bertrand Distribution	51.36 €

Exercice 2008

Rôle 32-782 Touschuss Erhardy	343.05 €
Rôle 2-528 Touschuss Variot	143.04 €
Rôle 4-59 Coynes Christophe	110.03 €
Titre N° 137 Ezio d'Agostino	250.00 €
Titre N° 231 Camps Sylvie	267.00 €
Titre N° 900644000103 CE Virgin Mégastore	50.61 €
Rôle 2-364 Hôtel Rapin	1 319.47 €
Rôle 1-207 Hôtel Rapin	550.17 €
Titre N° 1000 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 1001 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 1002 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 1003 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 1004 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 1005 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 128 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 129 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 130 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €
Titre N° 131 SARL le Slalom (SARL FAJODE - M. Panelli)	372.00 €

Exercice 2009

Rôle 32-748 Touschuss Variot	343.05 €
Titre N° 1173 Roger Santiago	70.00 €
Titre N° 543 Marie Chevalier	101.00 €

Exercice 2010

Rôle 2-275 Hôtel Rapin	1419.00 €
Rôle 2-242 Hôtel Rapin	591.25 €

Sur le budget de l'eau et assainissement

Exercice 2006

Titre N° 900004000414 Copropriété les Ecureuils	880.57 €
Titre N° 900004001091 UCJG de France	2 132.75 €

Exercice 2007

Titre N° 9 Agent comptable Agence Eau	212.23 €
Rôle 2-445 Le Slalom Discothèque (SARL FAJODE - M. Panelli)	145.73 €

Exercice 2008

Titre N° 900017001099 Tanquart Olivier	260.21 €
--	----------

Exercice 2009

Titre N° 32-886 Tanquart Olivier	231.10 €
Titre N° 5 Tanquart Olivier	256.78 €
Titre N° 32-877 Tanquart Olivier	231.10 €

Exercice 2010

Titre N° 32-877 Tanquart Olivier	260.51 €
Titre N° 32-884 Eric Thimoleon	128.02 €

7- TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs, un agent ayant satisfait aux conditions de l'avancement au grade de technicien principal de 1° classe, il décide de la transformation du poste correspondant à la date du 1er février 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce lundi 21 janvier 2013 à 22h30.

[BRÈVES]

Collecte des huiles de cuisine usagées par TRIALP Hiver 2012-2013

18 janvier, 15 février, 8 mars, 11 avril

Dans un souci de respect de la législation qui interdit formellement le rejet de ce type de déchet dans le réseau d'assainissement, de la qualité de l'environnement et de la valorisation de ce déchet (filtration et décantation sur le site de Chambéry).

Pendant le même temps de nouvelles contraintes pour les professionnels entrent en vigueur :

Tenir un registre déchets (avec la date, la nature, les quantités de déchets et les lieux de traitement).

Pour tout renseignement complémentaire : tél 04 79 96 41 05 reduisonsnosdechets.fr

La décharge des Granges

Le site de la décharge des Granges a été aménagé en parking et il n'est plus possible d'y entreposer les déchets inertes habituels.

Il n'existe pas d'autres endroits pour le stockage de vos déchets inertes à Valloire, en attendant la réalisation d'une nouvelle décharge. Il faut porter vos matériaux dans les décharges de la vallée.

En cas de besoin ou de conseil, vous pouvez joindre la déchetterie ou les services techniques. Déchetterie du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Comment vous déplacez-vous ?

Une enquête déplacements, lancée par la Région Rhône-Alpes a débuté le 15 octobre 2012 et se poursuivra jusqu'au 30 avril 2013.

Pilotée par le Conseil Régional en partenariat avec l'Etat elle a été confiée à la société AlyceSofreco et sera contrôlée par le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement. Les ménages tirés au sort seront informés par courrier et les enquêtes seront réalisées par téléphone du mardi au samedi entre 17h30 et 20h30 en semaine et de 10h à 15h le samedi, durée de l'enquête 15 à 20 mn.

T.04 79 26 73 40 00

enquetedepplacements@rhonesalpes.fr

Concours de belote

Le 14 mars, organisé par les Violettes d'Or.

LES DIOTS DE VALLOIRE DANS LE PROGRÈS DE LYON



Elle mesure en moyenne quinze centimètres, elle est d'un rose étonnamment flashy ou légèrement brunâtre selon ses origines, elle est délicieuse risolée avec des échalotes, mijotée au vin blanc, ou bouillie façon pot-au-feu, accompagnée de légumes, de polenta ou d'un gratin de crozets : la saucisse de Savoie, diot pour les fines gueules, n'a pas son pareil pour adoucir les frimas de l'hiver, après une descente de skis ou une rude journée de vivifiant farniente.

Moins commercial que sa cousine de Francfort, plus subtil en bouche que son alter-ego de Strasbourg, davantage attaché et rattaché à son territoire natal, le diot conjugue l'identité du terroir montagnard au passé si simple d'un bon goût d'autrefois.

Cette saucisse, rustique à souhait, rappelle l'époque lointaine où les paysans éventraient le cochon en automne, histoire de se caler le bide tout l'hiver.

Sa farce se compose donc principalement de viande de porc (épaule, lard découenné, gras de

porc et de bardière), agrémentée d'un mélange d'épices, ail, muscade. Nature la plupart du temps, elle peut être marinée dans du vin rouge, fumée ou au chou, plus rarement fourrée au beaufort ou au serpolet. Sauf du côté de Valloire (Maurienne), sorte de village rebelle ayant protégé sa propre recette de toute influence voisine, où différents légumes et abats lui confèrent un label local d'une authenticité à l'épreuve des commercialisations sous-vidée. Reste que, savoyard ou valloirin, le diot s'accompagne comme il se doit, d'un petit blanc, apremont, crépy, ou roussette légèrement pétillante.

Autrefois, les diots étaient le plus souvent cuits sur des sarments de vigne. C'est ce geste ancestral que Tristan, un candidat avalin (de Val-d'Isère) de « Un dîner presque parfait », a reproduit en mars 2010 sur M6 : déposer des sarments dans une poêle, ajouter des rondelles d'oignons, arroser de vin rouge, poser les diots, saler, poivrer, couvrir et laisser cuire deux heures à feu doux. Une tradition presque parfaite.

David S. Tran

ÉTAPE 4 DU TROPHEE DU BEAUFORT DU TRÈS BEAU MONDE À VALLOIRE !

Ce samedi 26 Janvier a eu lieu la Nocturne en Team Sprint de la 4^{ème} étape du Trophée du Beaufort dans un cadre exceptionnel ! Le Team Sprint étant une équipe de 2 coureurs qui se relaient sur une petite boucle d'environ 800 mètres.

D'immenses et magnifiques sculptures de neige dans le centre du village, des athlètes tournant autour des œuvres d'art sur un long plat montant qui permettait de faire l'écart et des virages en descente qui testaient les plus agiles. Grand show pour les spectateurs grâce au décor grandiose et à la présence d'athlètes internationaux .

Roddy Darragon, médaillé olympique à Turin, avec son coéquipier Cyril Gaillard du Team Grenoble qui évolue sur le circuit coupe du monde en sprint.

Martin Bouchet et Baptiste Gros, tous deux membres du Team HSN, en pleine préparation pour les pré-olympiques de Sotchi. Bastien Buttin et Samuel Régé-Gianasso, respectivement Champion de France de sprint 2012, et Champion de France junior de sprint.

Les frères Guignonnet, Yann (champion du monde junior de biathlon) et Loïc, du team SEN présent afin de représenter l'élite savoyarde.

Louis Deschamps et Pierre Guédon, régulièrement sur les coupes d'Europe.

Romain Claudon et Florent Claude, équipe venant des Vosges également sur les circuits européens.



Podium Elite

C'est la jeunesse dorée du ski de fond et biathlon français qui s'est présentée ce samedi à Valloire afin de disputer une Nocturne sensationnelle.

Première course pour les minimes en Mass Start. Les féclaziennes Louise Richon et Jeanne Simonot prennent facilement le contrôle de la course. Avec vingt secondes d'avance elles devancent Elise Vignol du club du Monolithe. Chez les hommes, c'est encore un doublé féclazien avec Arnaud Planet et Théo Thibal. Le podium est complété par Titouan Serot de Bozel. Les trois premiers arrivent au sprint avec une trentaine de secondes d'avance sur le 4^{ème} Mathis Leray, vainqueur des 3 premières étapes du Trophée du Beaufort.

Dès la course Team Sprint des cadets, l'équipe d'Arèches Beaufort, avec Lucas Robert et Arthur Breysse remporte l'étape. Les 2^{ème} et 3^{ème} places vont au club de la Féclaz, avec Emilien Tasset et Gaël Cavoret puis Arnaud Chautemps et Paul Combey Noël.

La course dames a été gagnée haut la main par la doublette de Bozel, Manon Simille et Alexia Guipponi. La 2^{ème} place revient aux biathlètes de la Féclaz Margaux Achard et Rachel Demangeat. Julie Cardon et Manon Dunand, l'équipe des Meunires se place 3^{ème}.

La course Elite Homme a commencé très fort et très vite. C'est Samuel Régé-Gianasso qui prend les devants, et amène le relais à son coéquipier Bastien Buttin en première position. Baptiste Gros tombe et casse un ski, un ski qui lui coûte cher



Podium Dames avec Beaufortine Mascotte de notre partenaire sur le circuit.

puisqu'il se fait distancer rapidement par les autres. Les doublettes Elite restent groupées jusqu'à la fin de course.

Au final, c'est Roddy Darragon et Cyril Gaillard qui remportent cette épreuve avec une légère avance de 10 mètres sur les frères Guignonnet, 2^{èmes}, et le binôme Deschamps/Guédon, 3^{èmes}, tous deux arrivant au sprint.

Les vainqueurs de l'an dernier, Louis Deschamps, Pierre Guédon n'ont pas remporté cette année, explications de Louis : « Pierre était vraiment bien, il a fait son boulot, il m'a donné le dernier relais dans les skis de Roddy, ce qui était une belle opportunité pour la suite. Simplement, j'ai eu de mauvaises sensations sur le dernier tour ce qui nous vaut une 3^{ème} place. Si j'avais été à mon niveau on aurait pu bousculer l'équipe de Roddy et Cyril ! On les attend tous l'an prochain pour une belle revanche ! »

Des spectateurs venus nombreux, des athlètes de haut niveau, ce qui est rare sur ce type de circuit, des sculptures qui illuminent le centre du village, des stands de vin chaud et de fondue proposée le partenaire principal de circuit « Le Beaufort », tout était présent pour une soirée inoubliable ! Un grand merci à l'organisation et aux bénévoles valloirins.

Le Trophée du Beaufort revient à Valloire le 7 avril 2013 pour la finale. Rendez-vous sur le plateau des Verneys.

scn-valloire-galibier-jimdo.com



Course des minimes, ambiance assurée !

MAUD GOBERT 3^{ÈME} À SAN FRANCISCO



Arrivée Mercredi soir à San Francisco après une douzaine d'heures d'avion, me voilà immergée dans le monde américain.

Direction Lombard Street, lieu où se trouve notre hôtel, non loin du Golden Gate.

Le lendemain, après une bonne nuit de sommeil, nous sommes allés courir de la jetée du Fisherman Warf au Golden Gate... et ensuite découverte de cette magnifique ville qu'est San Francisco en mode piéton. Petit détour vers "The North Face Store" pour le retrait de dossard.

Le lendemain, repas avec le Team Salomon dans leur maison située sur les hauteurs de Sausalito, découverte du parcours sous la pluie et des endroits de ravitaillement.

Il fait une grosse tempête... et de ce fait, les organisateurs ont décidé de faciliter le parcours.

Nous ferons donc 4 boucles ; 2 de 5 miles et 2 de 18 miles, soit 75 kilomètres. Le terrain est assez plat ; il va falloir courir vite !!! Samedi 1^{er} décembre, levée 3h du mat (12h en France). Après un repas dans un restaurant japonais, et une bonne nuit, me voilà prête à en découdre avec cette épreuve dans laquelle je me lance dans l'inconnu. Je sais d'avance que le parcours risque de me provoquer une lassitude, car nous allons tourner en rond, mais il faudra faire avec.

Nous arrivons au départ. Thierry Breuil est là avec sa femme Christine et ses amis ; il ne court pas, il suivra la course. Krissy Moehl, Lizzy Hawker, Emelie Forsberg, Kami Semick, Rory Brosio, Meghan Aborgast sont présentes.

5h, le départ est donné, nous partons dans une nuit noire, pluvieuse, brouillardeuse.

Nous sommes en peloton. Lizzy prend les commandes ; je m'accroche à elle, mais au bout de 50' de course, elle décroche ; je ne la reverrai qu'en contre-sens lors d'un aller/retour.

Le temps est vraiment pourri, il y a un brouillard épais ; et on manque de se perdre à chaque croisement (des prétendants au podium se sont ainsi perdus !) Je suis en première position chez les féminines ; je me sens assez bien, malgré une grosse douleur sur la cuisse droite (douleur récurrente depuis 3 ans). Je vais courir assez longtemps avec un jeune Américain "Rick", avec qui j'ai parlé un long moment. Arrive la fin de la première partie du parcours ; nous repassons par le départ, pour ensuite repartir pour une petite et une grande boucle, mais cette fois de jour. Sur l'aller/retour du départ, je croise

les autres filles, dont Emelie Forsberg ; elles sont à 30" de moi. Je garde un rythme régulier mais je sais qu'à présent la lassitude risque de me rejoindre. Je passe la petite boucle toujours en tête et c'est lors de la première partie de la seconde grande boucle qu'Emelie va me rattraper. Je commence à accuser le coup ; le terrain devient vraiment lassant. Je me tiens à écart réduit avec Emelie. Au ravitaillement à 20 km de l'arrivée, nous avons le droit à un "pacer" (accompagnateur) ; c'est Fred qui l'a fait pour moi, et Anna Frost pour Emelie. Rien n'est joué ; nous sommes 3 filles en 45", car une Américaine du team The North Face est à nos talons. Le terrain est plus que boueux ; les glissades sont de rigueur et les gamelles aussi ! De retour vers le ravitaillement, Emelie est toujours devant avec Anna, moi seconde et l'Américaine juste derrière. Petit à petit l'Américaine est revenue sur moi, elle a un petit rythme régulier et reviendra au finish à moins de 2 minutes d'Emelie.

Ce fut une belle course ; même si le terrain fut plus que peu technique ; il fallait vraiment courir à un rythme soutenu. Je suis amplement satisfaite de mon résultat, même si j'ai mené une bonne partie de la course. J'étais vraiment dans l'inconnu ; et courir aux Etats-Unis, c'est découvrir un état d'esprit COOL, car tous les coureurs que j'ai croisés le long de ma course ne se prennent vraiment pas au sérieux.

Énorme partage aussi avec le Team Salomon que je remercie vivement pour son aide lors des ravitaillements.

Maud Gobert

OPÉRATION CARBONE, PLANTATION DE 1 200 ARBUSTES

Une opération originale s'est déroulée dans la station le 25 novembre 2012, au départ du nouveau télésiège débrayable six places des Verneys ainsi que sur le talus de la piste des Lutins : la plantation de 1200 épicéas, pins à crochets et pins sylvestres. Suite à l'année 2011, année internationale des forêts, GAN Prévoyance, consciente de ses impacts sur l'environnement par sa consommation de papier et (même si elle n'est pas un gros pollueur), par l'émission de pollutions et l'épuisement des ressources naturelles, s'est donné, en partenariat pour la deuxième année avec l'Office National des Forêts, pour mission de préserver ce patrimoine commun à tous : les forêts. En accord donc avec ses préoccupations environnementales, elle a mené sur le territoire national et en particulier dans la forêt communale de Valloire, une action de reforestation. C'est ainsi qu'en présence de Michel Sapède, son directeur régional, de Virginie Atlan, responsable d'inspection, de ses collaborateurs et de leurs enfants, accompagnés des écoliers de Valloire, a eu lieu la mise en terre des jeunes plants sur un hectare de terrains remodelés pour des raisons d'implantation de nouvelles remontées mécaniques avec l'assistance d'Hervé Lopez, agent patrimonial ONF, responsable de l'opération et de son équipe constituée de Pierre-Olivier Noraz, Jean et Stéphane Rovelli, Bryan Pollitt et Romuald Viennot. Chaque enfant a donné son nom à un arbre et pourra suivre son évolution, transmettant, par là même, un patrimoine aux générations futures. Les apprentis forestiers ont souhaité, en ce 25 novembre, longue vie à tous ces jeunes plants afin qu'ils deviennent de beaux et grands arbres vigoureux. Ne dit-on pas en effet qu'en ce jour de la Sainte-Catherine tout bois prend racine ?



FESTIVAL VALLOIRE À L'ÉCOLE

COURTS D'ÉCOLE



Mardi 4 décembre 2012, nous avons eu la chance de tourner un court-métrage d'école avec Patrick Jorge, un producteur, et son équipe.

L'année dernière, la classe de CM1-CM2 avait écrit un scénario intitulé « Le masque ».

Pour poursuivre ce projet, Patrick Jorge est venu une première fois cet automne pour nous expliquer les règles du cinéma et le déroulement du tournage du court-métrage.

Le jour J, le producteur est venu avec Yacine, le réalisateur (il filmait) ; Momo, le preneur de son (il tenait une longue perche très lourde à bout de bras) ; Jean-Claude, le réalisateur du making-of (c'est ce qui sert à montrer en images comment s'est passé le tournage) ; et Sheila O'Connor, une actrice qui jouait le rôle de la maîtresse (elle avait joué le rôle de Pénélope dans « La Boum »).

Cette journée de tournage nous a appris beaucoup de choses sur le cinéma :

- les scènes ne sont pas tournées dans l'ordre de l'histoire : les scènes extérieures sont tournées en même temps, et les scènes intérieures aussi.

- le tournage dure beaucoup plus longtemps que le film : pour tourner environ 3 minutes 30 de film, cela a duré presque 6 heures !

- les personnes qui ne doivent pas être vues dans le film doivent toujours se placer derrière le preneur de son, qui n'apparaît jamais.

- les acteurs doivent faire attention à leur apparence : Sheila faisait attention à sa tenue et à son maquillage.

- quand les acteurs se trompent dans une réplique, ils disent qu'ils ont « savonné ».

- pour chaque scène tournée, les bruits extérieurs sont très importants, il faut y être très attentif. Il fallait toujours faire attention à ne pas faire de bruit dans la classe, au risque de perturber le tournage et de devoir recommencer !

- l'équipe de tournage était très attentive aussi à leur matériel qui peut parfois se trouver en arrière-plan, ou dans le champ de vision.

- les ombres et l'éclairage sont aussi des choses à prendre en compte : Patrick a dû se servir d'un gros spot car il n'y avait pas assez de luminosité pour une scène.

- nous avons été obligés de refaire plusieurs fois les scènes car tout n'était pas parfait du premier coup ! Et lorsqu'enfin une scène était « bonne », il fallait la refaire une seconde fois, par mesure de sécurité, pour le montage du film.

- parfois, nous n'avons enregistré que le son au cas où l'on entendrait mal lors du montage (surtout pour les scènes extérieures).

- dans notre court-métrage, le personnage principal portait un masque. Pour que nous apparaissions tous dans notre petit film, Patrick est allé désigner une élève dans l'autre classe de CM1 : c'est Candice qui a été choisie ! Nous la félicitons car elle a très bien joué son rôle, et a été capable d'improviser !

- pour montrer ce que voyait Candice dans une scène où elle traversait la salle, Yacine a découpé l'emplacement des yeux

dans du papier cartonné et l'a placé devant la caméra. Lorsque nous avons vu le film, nous avons vraiment l'impression de voir exactement ce que notre camarade voyait.

- dans un passage du film, il fallait que l'un de nous pose une question à la maîtresse. Pour choisir cet élève, Patrick a fait passer un casting aux volontaires. C'est Emma qui a été choisie car elle articulait bien et paraissait la plus naturelle de nous tous.

- d'ailleurs, ce qui nous a vraiment semblé difficile dans le métier d'acteur, c'est de ne pas regarder la caméra. Le secret c'est qu'il faut fixer un point, et faire comme si la caméra était invisible.

à la fin du tournage, nous nous sommes applaudis pour nous féliciter. C'est la règle dans ce métier !

Nous étions tous épuisés, c'est fatigant le métier d'acteur !

Le 8 janvier 2013, nous avons été très fiers de monter les marches du cinéma de Valloire aux côtés des acteurs présents pour le festival du court-métrage ! Notre Court d'école a été diffusé devant une salle de cinéma comble ! Nous avons beaucoup été applaudis !

Puis, le 12 janvier, Eloïse, Tanguy, Thibaud et Robin se sont rendus à St-Jean-de-Maurienne pour la présentation de notre petit film, ainsi que d'autres Courts d'école. Le producteur leur a remis un trophée que nous gardons précieusement dans notre classe !

C'est une très bonne expérience que nous avons vécue et elle a été très enrichissante...

Les élèves « acteurs » de la classe de CM1-CM2

DES NOUVELLES DE L'ACA

Prochaines sorties de l'ACA

LÈCHE-VITRINE ET SORTIE CULTURELLE

Après-midi shopping à la part Dieu et spectacle de danse à la maison de la danse à Lyon
 Samedi 9 février 2013 / Lyon
 Durée du spectacle 1 heure 15 min
 13h00 : Départ gare routière de St-Michel-de-Mne
 16h00-19h00 : quartier libre centre commercial la Part Dieu à Lyon
 20h30 : spectacle de danse "Swan". Spectacle mariant 6 danseuses et 6 cygnes.
 A partir de 8 ans.
 Retour vers 01h00
 Tarifs : Adultes : 17€-32€ selon le quotient familial+ adhésion ACA (2€)/ Enfants : 12€-27€
 Date limite d'inscription : 07 janvier 2013 !

ARTISTES DANS L'HERBE

Dimanche 17 mars 2013 / Orelle / RDV 10h30 - local de l'ACA à St-Michel-de-Mne
 Parents et enfants, tous à vos crayons et à vos pinceaux, pour apprendre à dessiner la nature ! Atelier encadré par un artiste peintre, accessible dès 3 ans. A partir d'un paysage, chacun réalise son tableau en toute convivialité !
 Lieu exact de la sortie : résidence du hameau des eaux d'Orelle
 Tarif : 10€ individuel et 15€ familles
 Contact : 04 79 56 66 09 / acaanimation@wanadoo.fr
 Attention nombre de places limité à 15 personnes.

MATCH DE HAND CHAMBÉRY - ST-RAPHAËL

Samedi 13 avril 2013 / Le Phare à Chambéry
 18h00 : Départ gare routière de St-Michel-de-Mne
 Tarifs : Adultes : 5€-10€ selon le quotient familial + adhésion ACA (2€)/ Enfants : 2€-8€
 Sortie culturelle / théâtre

PINK PUNK CIRCUS

Mardi 16 avril 2013 / le scarabée à Chambéry - Durée du spectacle 1 heure
 17h45 : Départ gare routière de St-Michel-de-Mne
 19h30-20h30 : spectacle. Pink et punk, enfants jumeaux doivent faire vivre le cirque familial...
 22h-22h30 : retour gare routière de St-Michel-de-Mne
 À partir de 7 ans.
 Tarifs : Adultes : 4€-15€ selon le quotient familial+ adhésion ACA (2€)/ Enfants : 2€-12€
 Date limite d'inscription : 16 mars 2013 !

Sortie culturelle / théâtre

CONTES CHINOIS

Mardi 14 mai 2013 / le scarabée à Chambéry
 Durée du spectacle 1 heure
 17h45 : Départ gare routière de St-Michel-de-Mne
 19h30-20h30 : spectacle. Mise en scène de deux contes chinois.
 22h00-22h30 : retour gare routière de St-Michel-de-Mne
 A partir de 5 ans.
 Tarifs : Adultes : 8€-20€ selon le quotient familial + adhésion ACA (2€)/ Enfants : 4€-15€
 Date limite d'inscription : 14 avril 2013 !

Nous contacter, nous rencontrer

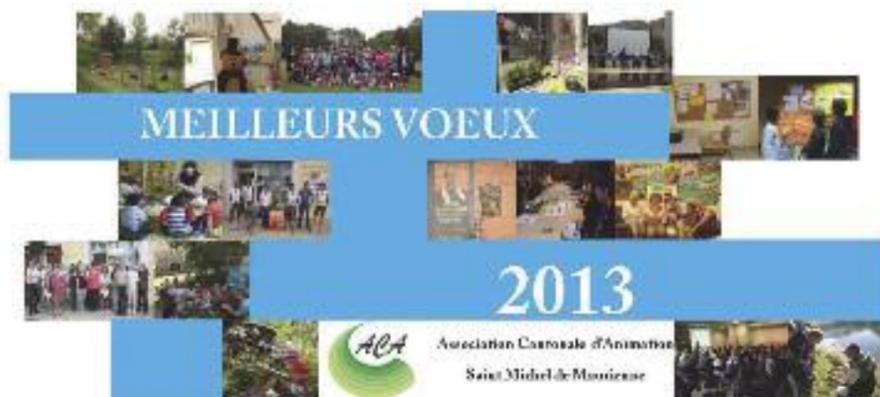
Association Cantonale d'Animation
 25 bis rue du Général Ferrié 73140 St-Michel-de-Maurienne
 Tel : 04 79 56 66 09
 dev.aca.stmichel73@orange.fr
 acaanimation@wanadoo.fr

Accueil des associations

Lundi, mardi, : 13h30-18h
 Mercredi, Jeudi Vendredi : 09h-12h

www.acastmichel.org

Pour recevoir chaque semaine toutes les informations du canton, pensez à vous inscrire à la lettre d'informations de l'ACA



Les bénévoles et les salariés

de l'Association Cantonale d'Animation

Vous présentent tous leurs vœux.

Que cette année qui débute, soit pleine de joie, de rencontres et d'échanges.

Bonne année 2013

ACA
 CALENDRIER
SAMEDI 09 FEVRIER 13
 Nous vous emmenons pour...

Atelier atelier
 50 PLACES
 Inscriptions
 07 Janvier 2013
 ACA
 20h30 à 21h00
 11400 Orelle de
 France
 04 79 56 66 09

Départ : 19h30
 de la gare
 13400
 04 79 56 66 09
 Retour : 20h00

Tarifs : Familial
 du quotient
 Familial
 Enfants 12€ à 27€
 Adultes 17€ à 32€

Lèche-vitrine de 16h00 à 19h00
 Spectacle de danse « Swan »
 Maison de la danse à partir de 8 ans
 6 danseuses et 6 cygnes / 20h30 Durée 1h15

Artistes dans l'herbe
Dimanche 17 mars

Orelle

ÉVALUATION LIAISON À LONG DÉLAI À CHARGÉ
 Association Cantonale d'Animation

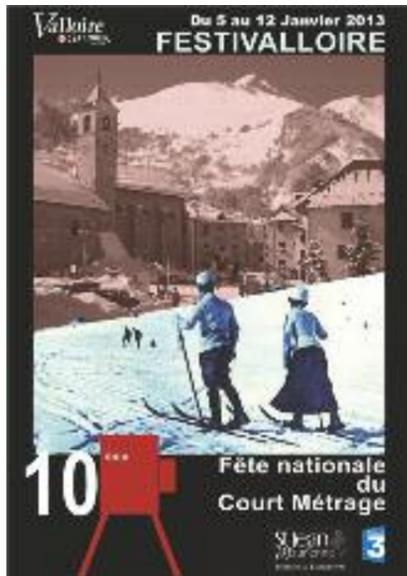
UN ARTISTE DAVID TRONEL

CANON CRÉE SA TEINTURE
 IMPRESSIONNISTE

2013
 Jeudi 18.4 - Vendredi 20.1
 Nombre de places : 15 (à partir de 3 ans)

ESPACE DES BÉNÉVOLES ET SALARIÉS
 Association Cantonale d'Animation
 25 bis rue du Général Ferrié 73140 St-Michel-de-Maurienne
 04 79 56 66 09 / acaanimation@wanadoo.fr

FESTIVALLOIRE



Mes chers amis

Le 10^{ème} FESTIVALLOIRE vient de baisser ses lumières !!! Vous trouverez ci-joint le palmarès des deux compétitions de courts-métrage. Par ce petit mot je tenais à vous remercier particulièrement de votre aide et de votre collaboration à notre événement. Les choses ne furent pas toujours parfaites ni faciles mais les louanges adressées par nos invités, me laissent penser que les choses étaient plutôt bien. Grâce à votre généreux sens de l'accueil vous avez, comme dans de multiples occasions, montré que bénévolat et efficacité pouvaient faire cause "commune".

UN GRAND MERCI,
VIVE FESTIVALLOIRE 2014

Cordialement, Jean-Loup

LE PALMARÈS

CATÉGORIE SUPER TOP DES COURTS DES 10 DERNIERS FESTIVALS

Prix du public Valloire + St Jean de Maurienne : **FUIR** de Virginia Bach
Prix du public jeunes : **JE POURRAIS ÊTRE VOTRE GRAND-MÈRE** de Bernard Tanguy

CATÉGORIE TOP DES COURTS 2013

Prix du jury : **BIENVENUE AUX AA** de Mathias Gomis
Prix du public **EXPRESSO** de Vincent Harter
Prix du public jeunes : **THE RADAR** de Jan Rouiller et Nicky Marbot
Prix d'interprétation féminine : **MARIANNE FABRO** dans « Chichis, glaces, beignets » de Marjolaine de Lacluse.
Prix d'interprétation masculine : **KARIM BEL KHADRA, AVY MARCIANO, PATRICK PUYDEBAT, DAVID SARFATI, ALEXANDRE THIBAUT** dans « Bienvenue aux AA » de Mathias Gomis

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE BÉNÉVOLE

Au cours du Forum des associations du canton (le 22 septembre à Valloire) beaucoup de personnes arboraient fièrement un badge « Je suis bénévole, demandez moi pourquoi... ».

En guise de réponse...

Le bénévolat est un acte volontaire qui s'appuie sur des motivations et des options personnelles. C'est une participation active à la citoyenneté. Il contribue à l'amélioration de la qualité de vie, à l'épanouissement des personnes et à une solidarité plus grande. C'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. C'est une activité gratuite et librement choisie.

Être bénévole signifie donner une partie de son temps libre à des associations mais aussi à des particuliers, des organismes divers ou des actions ponctuelles.

En France, 15 millions de personnes participent au développement du « vivre ensemble ». Les femmes sont plus engagées que les hommes. La majorité des bénévoles a plus de 35 ans et cela représente un budget annuel de 59 milliards d'euros.

Être bénévole est un engagement sérieux qui requiert une certaine disponibilité avec constance et durée. Ce n'est pas de la charité mais un véritable échange. Si c'est donner aux autres c'est aussi recevoir mille fois plus en retour dans une ambiance d'amitié et de partage.

Le bénévole a besoin d'attention, de considération, d'écoute, de respect car c'est là son seul « salaire ». Bien sûr que certains « professionnels » y trouvent ombrage, n'hésitant pas à critiquer le manque ponctuel d'efficacité, mais que serait la vie de la station de Valloire sans : le Festival baroque, le Pic sonne, la chorale, les fêtes du 15 août, les fêtes des hameaux, l'accueil des canadiens de Val Joli, le Centre Culturel, la bibliothèque, la salle multimédia, le Festivalloire, les journées du patrimoine, l'Art et la Matière, le Trail, le fan club de J.B, le Groupe Folklorique, les Valloirins s'exposent, la fête du fort, le Big air, le lotto, les événements et compétitions sportives, les expositions, les conférences et même son conseil municipal... Toutes ces activités ou événements qui font le charme de la station (et une part de son attrait pour les touristes et des recettes pour nos commerçants).

À l'heure d'une réorganisation du « management » de la station (EPIC) n'oublions pas que la grande force de Valloire c'est avant tout sa population et ses bénévoles. Ne les délaissions pas, par ego, par jalousie, par oubli, par mépris ou par un souci trompeur d'efficacité, car les regrets seraient de toute façon trop tardifs

Et à toi cher ami bénévole

« Ne juge pas ta journée à la récolte du soir mais aux grains que tu as semés »

LES BÉNÉVOLES

Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,
Dans un monde où l'argent impose sa culture,
Dans un monde où parfois, l'indifférence isole,
Les anges existent encore,
Ce sont les bénévoles.

Ces gens qui, par souci du sort de leur prochain,
Prennent un peu de leur temps pour tendre la main,
En s'oubliant parfois, ces gens se dévouent,
Ne les cherchez pas plus loin,
Ils sont parmi nous.

Etant fort discrets, ils ne demandent rien
Ni argent, ni merci
Et tout ce qu'ils offrent
C'est leur soutien

Cependant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix,
Rien ne peut l'acheter
Car c'est une partie de leur vie.

Auteur anonyme

LE RELAIS SAISON

Un relais saison existe à Valloire depuis 20 ans.

Mais c'est quoi ? Ça sert à quoi ?

Alors que la situation des saisonniers, à l'époque, ne préoccupait pas encore beaucoup de monde, et pour faire face à des demandes et des visites de plus en plus nombreuses, le Centre Culturel de Valloire a mis en place un lieu d'accueil et d'informations pour ces personnes, surtout des jeunes, qui venaient à Valloire chercher un emploi.

Très vite le besoin s'est fait sentir à l'échelon de la Maurienne et avec l'aide du Syndicat de Pays de la Maurienne et de la Mission Locale Jeunes de St-Jean, des présentoirs ont été mis dans les 22 Relais Saison de Maurienne. Disposés dans les Mairies, les O.T., les résidences, les foyers et pour Valloire au Centre Culturel de l'AEP.

Ces présentoirs étaient alimentés en informations et en documents par l'A.N.P.E. (Pôle emploi), la Mission Locale Jeunes, la Direction du Travail, les Syndicats, les Organismes de Prévention Santé... Ces lieux d'accueil et d'informations étaient animés par des volontaires bénévoles.

Une convention a été passée entre l'AEP de Valloire et l'ANPE

et toutes les offres d'emploi du secteur sont mises à jour et transmises tous les vendredis.

Les chercheurs d'emploi viennent les consulter, certains y laissent leur CV, et certains employeurs leurs offres d'emploi. De nombreuses visites de saisonniers se déroulent surtout avant l'hiver, les uns pour les offres d'emploi mais d'autres aussi pour des recherches de logement, pour des renseignements divers, pour des photocopies, pour un accès internet, ou tout simplement pour un brin de causerie.

Si le Relais Saison n'a pas vocation à s'occuper de logement, depuis un certain nombre d'années, avec l'aide de la Mairie et de son CCAS, des opérations de soutien et d'accueil ont été mises en place.

Par exemple :

La distribution des Guides du Saisonnier.

La journée d'accueil de la mi-décembre avec une exposition des différents partenaires « travail et santé », un casse-croûte savoyard offert par le CCAS, et un film gratuit ce jour-là pour les saisonniers.

La mise en place d'une carte de saisonnier qui offre de nombreuses réductions à leurs titulaires (forfaits remontées méca-

niques, avantages cinéma, salle multimédia, ou bibliothèque...).

La journée santé avec l'aide du CHU de Chambéry qui, sur deux journées, propose gratuitement des dépistages et des mises à jour des vaccinations. (Les jeudis 7 et 14 février 2013 ouvert à tous).

Le forum de l'Emploi sur Valloire pendant 3 ans et maintenant à St-Jean en mars.

Hélas ces relais saison n'ont pas de financement propre et beaucoup sont en sommeil en Maurienne. Celui de Valloire est l'un des plus dynamiques car soutenu par le Centre Culturel, par le CCAS, par les organismes de prévention santé ou du travail et la bonne volonté des salariés et des bénévoles de l'AEP. Ouvert à tous, salariés ou employeurs, le Relais Saison de Valloire a un rôle important dans l'organisation économique de la station car :

« SANS SAISONNIERS DE QUALITÉ, PEU DE TOURISTES SATISFAITS »

EN ROUTE VERS LE FESTIVAL VALLOIRE BAROQUE 2013

Le Festival 2012 à peine terminé, l'équipe organisatrice se remettait au travail avec son cycle annuel bien établi :

L'automne est dédié à la programmation, à la recherche de mécènes et aux démarches pour les subventions publiques. L'hiver sera consacré à peaufiner le programme et ses nouveautés, à mettre à jour le site internet bilingue, à créer les documents de communication (affiche, dépliant et livret). Ce sera aussi le moment de rechercher les ressources clés du festival : salles de concerts, salles de répétitions, hébergements des musiciens, billetterie, espaces scéniques, clavecins et orgues,...

Le printemps sera le temps de la communication avec des actions presse, les affichages et la distribution des dépliants. Avec l'été arriveront les jours « chauds » de la mise au point finale avec les équipes de bénévoles.

L'édition 2013 du festival s'intitule « Baroques français, l'élégance ! » en référence aux inspirations des compositeurs français, « La douceur, l'intimité, la gloire venant des dieux de l'Olympe, les fêtes royales » selon les mots de Gaël de Kerret, notre directeur artistique.

Seront ainsi mis à l'honneur les compositeurs François Couperin, Marin Marais, Marc-Antoine Charpentier, Jean-Philippe Rameau, André Campra, Sainte Colombe, ... servis par des ensembles musicaux de talent comme « Correspondances », « Le Palais Royal », « La Réveuse », « Il Gardellino »,...

Parmi les nouveautés, il faut noter qu'une partie du programme sera donné à l'AEP, inaugurant ainsi un partenariat qui marque une étape nouvelle du Festival. En effet, les concerts Jeune public/Tout public, qui s'apparenteront plus à des « spectacles musicaux » qu'à des concerts, seront plus appropriés au contexte du cinéma de Valloire qu'à celui de l'église. L'AEP et les Amis du Festival Valloire baroque se réjouissent de cette coopération mutuellement bénéfique.

Autre nouveauté, l'équipe du festival espère pouvoir lancer cet été un projet baptisé « Valloire enchanté ». Il s'agit d'un concert intégré au programme du festival et qui sera chanté par les choristes de France et de Navarre qui le souhaitent. Avis aux amateurs. Il leur sera simplement demandé de s'engager à travailler les œuvres du programme et à assister aux répétitions le jour même du concert ! Une fiche d'inscription sera disponible sur le site internet du festival vers fin janvier, ainsi que des précisions sur les œuvres proposées. Comme 1ère œuvre chantée, nous envisageons le « Beatus Vir » de Vivaldi. La deuxième œuvre est encore à déterminer ; elle pourrait être tirée de l'opéra Amadis de Lully. Des chorales de Savoie s'intéressent à ce projet, fournissant un noyau dur de choristes bien préparés, de sorte qu'à ce jour, nous espérons bien parvenir à le concrétiser.

Pour assurer le financement de tous ces projets, nous sommes toujours à la recherche de soutiens financiers.



Il peut s'agir d'entreprises qui, voulant lier leur image à une activité culturelle, souhaitent associer leur nom à celui du Festival, occasionnellement ou même durablement.

Il peut également s'agir de particuliers désireux de faire « quelque chose de bien » pour Valloire. Et pourquoi pas vous-même ? Votre aide serait la bienvenue.

Concrètement, vous pouvez soutenir le Festival de diverses manières :

En faisant connaître le Festival à votre entourage.

En contribuant à l'hébergement des musiciens. Nous aurons cette année une charge particulièrement importante avec un ensemble de 22 musiciens à loger chez l'habitant du dimanche 4 au mercredi 7 août ! C'est normalement un plaisir pour les hébergeurs de pouvoir accueillir un instrumentiste ou un chanteur, plaisir qui est partagé par le musicien et qui contribue à l'attractivité du Festival.

En nous communiquant les coordonnées de mécènes entreprises et de particuliers susceptibles de contribuer financièrement.

En devenant vous-même mécènes du Festival Valloire baroque.

Si vous décidez de répondre favorablement sur ce dernier point, vous pouvez simplement envoyer votre don par

chèque libellé à l'ordre des Amis du Festival Valloire baroque, au siège de l'Association :

Amis du Festival Valloire baroque

c/o Annie Pétraz

Rue de la Traverse

73450 Valloire

En contrepartie, vous recevrez, au premier trimestre 2013, un reçu fiscal ouvrant droit, compte tenu de la réglementation connue à ce jour, à une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don. Vous bénéficierez également de places gratuites en proportion du montant de votre don et vos réservations seront enregistrées prioritairement avant l'ouverture de la billetterie le 15 juin 2013. Votre nom sera inscrit sur la liste des donateurs (Site Internet et Livret du Festival), sauf avis contraire de votre part.

Pour l'heure, nous souhaitons à tous les Valloirins une très bonne saison hivernale. Et l'équipe d'organisation se joint à moi pour renouveler notre engagement à réaliser un superbe Festival Valloire baroque 2013, de nature à attirer des festivaliers de toute la France et d'Europe.

Musicalement.

Dominique Longchamp

LES VOIX TIMBRÉES - MONTMÉLIAN

LA PETITE HISTOIRE DE L'OPÉRATION «B»

Pour le concert du mois de mai à Montmélian, les Voix Timbrées (LVT) dont je fais partie avec Dominique Duverney-Prêt et Marie-Jo Français ont invité Michaël Gregorio. Après le concert, celui-ci a proposé : « et si vous veniez au Bataclan pour un flashmob ? » (mobilisation éclair d'un groupe de personnes dans un endroit public pour une action convenue d'avance). Les organisateurs ont accepté, mais plus de nouvelles jusqu'au mois d'octobre, date à laquelle Michaël reprend contact avec LVT. Branle-bas de combat pour les organisateurs qui ont dû tout organiser pour le 2 novembre (inscriptions, voyage, hébergement à la capitale, CHANTS ...).

Un des 2 chants est reçu la veille de la répétition à Crolles le samedi 27 octobre. Pour ma part, c'est le jour où je montais à Paris dans ma famille : donc crochet à Crolles pour une répétition de 14 à 17h30 pour mise en place et pour certains, prise de connaissance des chants... puis 6h de route dont une partie sous la première chute de neige, la pluie, le vent... bref, arrivée minuit... Toute la semaine de répétition avec les mp3 et UNIQUE répétition tous ensemble avec l'artiste le vendredi après-midi dans la salle mythique du Bataclan. Discretion la plus totale oblige puisque

c'est un flashmob !

95 choristes « timbrés » émerveillés et excités débarquent à Paris au milieu d'une salle de 1500 places.

Pendant le spectacle, nous sommes éparpillés dans la salle au milieu du public, feignant ne pas se connaître les uns les autres. Très drôle. Effet de surprise réussie !

Les spectateurs rient au début, puis se tournent à droite à gauche car ils entendent des voix près d'eux, se retournent puis voient les choristes se lever les uns après les autres... Un de mes voisins tape sur l'épaule de son copain et, me pointant du doigt, crie : « elle chante ! Regarde, elle chante ! »... Le public a apprécié : les commentaires sur le site officiel de Michaël Gregorio en témoignent. Michaël nous a remerciés plusieurs fois après nos prestations puis encore à la fin de son spectacle. Ses musiciens savaient que nous allions intervenir, mais ils ne savaient pas à quel moment. Et lorsque nous avons chanté « You are so beautiful », le guitariste a avoué avoir eu les larmes aux yeux ; un autre des frissons... C'était vraiment très beau ! Michaël Gregorio : un petit bonhomme talentueux, au grand cœur, qui est resté avec nous après le spectacle pour des dé-

dicaces et des photos : un moment spécial LVT.

Nous sommes repartis des étoiles plein les yeux... en nous disant : « Ben voilà, c'est fini. La prochaine fois, le Zénith ! » On a le droit de rêver !

Et c'est toujours avec autant d'émotion que l'on visionne encore et encore la vidéo. Maintenant, nous attendons celle du 2^{ème} chant « White Christmas » de Bill Crosby, qui va être diffusée pour Noël... Bientôt !

Et quelle récompense pour les chefs et pour les choristes que d'être invités par un artiste de renom pour la 2^{ème} fois ; En 2011, il s'agissait de Michaël Jones.

Voici donc mon expérience Bataclan que les LVT ont secrètement baptisée « Opération B »...

Nathalie Rouly

Soprano aux Voix Timbrées

19-20-21 MAI 2013 - WEEK-END DE PENTECOTE

IL GIRO D'ITALIA

15^{ème} étape : Cesana Torinese - Col du Galibier



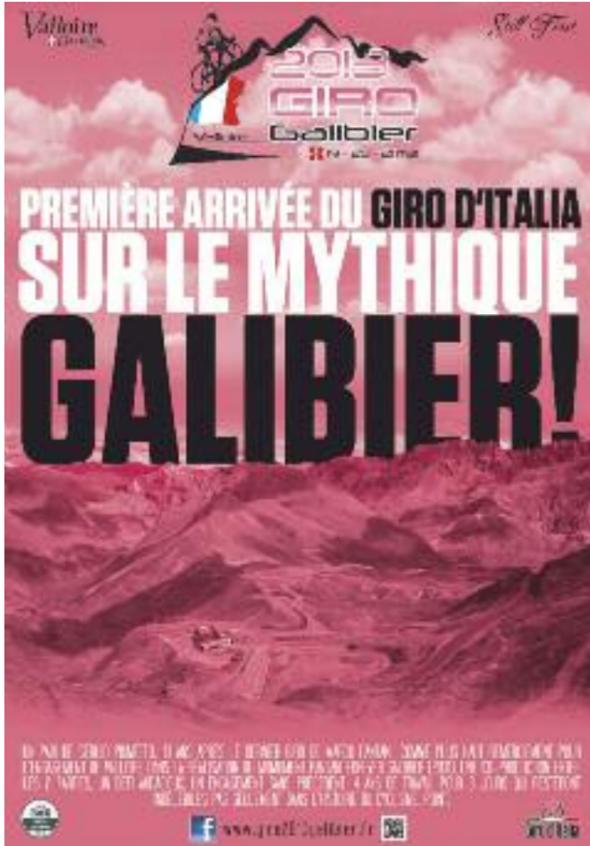
Programme des 3 jours du week-end de Pentecôte :

Le dimanche 19 mai : Arrivée au Col du Galibier de la 15^{ème} étape du Giro d'Italia qui partira de Cesana Torinese. Pour la première fois le Giro d'Italia amènera ses coureurs au sommet du mythique col du Galibier (2642 m).

Le lundi 20 mai : Journée de repos à Valloire

Le mardi 21 mai : Départ de la 16^{ème} étape Valloire-Ivrea

giro2013galibier.fr



La préparation de l'évènement se poursuit. Une réunion a eu lieu le 14 janvier 2013 à la sous-préfecture. Tous les responsables de cette manifestation ont travaillé en concertation : les organisateurs du Giro (RCS), le maire Christian Grange, les élus et les services municipaux de Valloire, le TDL (Territoire de Développement Local), les services de sécurité (gendarmerie, pompiers), la sécurité civile ; au total une trentaine de personnes.

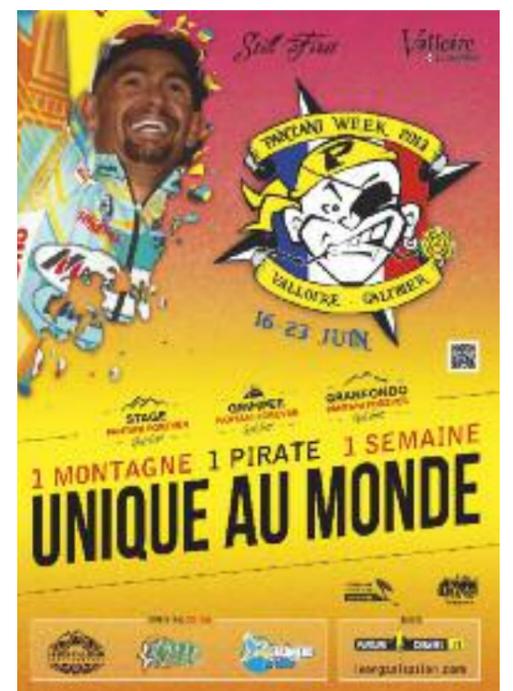
Le Giro d'Italia est un évènement majeur du mois de mai annonçant déjà la saison d'été : ce sont 1300 personnes (coureurs, staff, journalistes,...) qui se trouveront dans la station pour les trois jours du week-end de Pentecôte, sans compter la présence des « tifosi » italiens et de tous les passionnés français de vélo ; on peut s'attendre à recevoir trente à quarante mille personnes.



Deux autres évènements découlent de la venue du Giro : **la Neige en Rose** les 30 et 31 mars 2013 et la **Pantani Week** du 16 au 23 juin 2013.

De nombreuses réunions ont eu lieu d'une part entre le comité d'organisation français, et les commerçants et hôteliers de Valloire, d'autre part avec les organisateurs italiens en France et en Italie. Un travail important a été réalisé par l'Office de Tourisme et la Centrale de Réservations au niveau de l'hébergement en concertation avec les responsables italiens.

L'évènement par lui-même est d'importance, par la fréquentation sur les trois jours du week-end de Pentecôte et par les retombées médiatiques qu'il engendrera.



CONSEILS ET RÔLE DE L'ASDER

Économies d'énergie, isolation et énergies renouvelables, l'ASDER vous conseille

Vous avez un projet de construction de maison ?
 Vous souhaitez rénover votre logement ?
 Vous souhaitez utiliser des énergies renouvelables ?
 Contactez l'ASDER, Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables, soutenue par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de Savoie.

Sur les questions d'économies d'énergie, d'isolation, d'éco-construction ou rénovation, d'énergies renouvelables, les conseillers de l'ASDER peuvent vous informer gratuitement et en toute indépendance vis-à-vis des fournisseurs et installateurs.

Des aides financières peuvent vous aider à améliorer l'isolation de votre logement, installer un chauffe-eau solaire ou une chaudière bois. Les conseillers sauront vous guider dans vos démarches administratives pour obtenir les aides selon votre projet et vos conditions de ressources.

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas !

Fort de ce principe,
 Adoptez une démarche économe qui ne nécessite pas d'investissement et qui a un temps de retour immédiat ;
 Privilégiez la conception et l'isolation de votre maison pour réduire les pertes d'énergie ;
 Pensez aux énergies renouvelables de faible impact environnemental.

La nouvelle réglementation thermique (RT2012) évolue vers des exigences de «basse consommation».

Un habitat performant BBC « basse consommation » peut consommer jusqu'à 6 fois moins qu'un habitat construit dans les années 60 ! C'est possible pour une construction neuve mais aussi en rénovant de l'existant. L'ASDER organise régulièrement des visites de telles maisons. Voir l'agenda sur le site www.asder.asso.fr

Une priorité : il faut agir sur l'isolation.

L'épaisseur de l'isolation va influencer directement sur la consommation d'énergie du bâtiment. Lorsque c'est possible, l'isolation la plus performante se fait par l'extérieur.

Recommandations pour obtenir un logement neuf ou rénové « basse consommation »

(Nouvelle réglementation thermique RT 2012, à compter du 01/01/2013)

Type de paroi	Niveau d'isolation requis (en équivalent laine minérale)
Toiture	25 à 30 cm minimum
Murs	15 à 20 cm minimum ou monmur d'environ 50 cm
Fenêtres	Double vitrage peu émissif avec gaz rare ou triple vitrage
Plancher	10 à 12 cm minimum

Une fois les besoins d'énergie réduits, installer un système de chauffage performant basé sur les énergies renouvelables (en Savoie, essentiellement solaire et bois) permet de réaliser un investissement respectueux de l'environnement.

Les systèmes solaires permettent de couvrir jusqu'à 40% des besoins annuels en chauffage et 60% des besoins en eau chaude sanitaire pour une habitation en Savoie. Les chaudières automatiques alimentées directement depuis le silo de stockage (plaquettes ou granulés) assurent le chauffage et la production d'eau chaude de l'habitation. Elles peuvent s'utiliser aussi bien en logement individuel que collectif.

Dans l'objectif de réduire votre facture énergétique tout en préservant l'environnement, les conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie vous accueillent pour des conseils personnalisés gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables :

- par téléphone : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.

- sur rendez-vous, à la Maison des Energies à Chambéry ou plus près de chez vous dans les permanences décentralisées

Contact ASDER : La Maison des Energies

124 rue du bon Vent - CHAMBERY

Tél : 04 79 85 88 50

info@asder.asso.fr www.asder.asso.fr

Programme des visites de sites et conférences dans l'AGEND'ASDER téléchargeable sur www.asder.asso.fr

Illustration d'un conseil info energie en PJ avec légende suivante :

comment améliorer la performance thermique de son logement en visant l'objectif BBC, basse consommation, avec l'aide d'un conseiller Info Energie de l'ASDER.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Des subventions pour financer vos travaux D'isolation et chauffage

OPAH Intercommunale 2012 - 2014

Contactez l'équipe d'animation pour des conseils gratuits

> 1^{er} et 3^{ème} Mardi du mois de 10h à 12h au siège de la Communauté de Communes Maurienne Galibier
 36 rue Gén. Ferrié 73140 Saint-Michel-de-Maurienne

2^{ème} et 4^{ème} Mardi du mois de 10h à 12h au siège du Syndicat Intercommunal du Canton de Modane
 9 place Sommeiller 73500 Modane

> N° gratuit 0800 200 443



HABITER MIEUX

PAR OÙ S'ÉCHAPPE LA CHALEUR DE VOS HABITATIONS ET COMMENT Y REMÉDIER ?

Participez à une **Balade thermographique**

Plusieurs dates possibles de février à avril

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

0 800 200 443

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Vadim Miksa, fils d'Edmond Miksa et de Céline Ferdinand
né le 11 novembre 2012 à St-Jean-de-Maurienne



Vadim

Louis

Emma Joffre, fille de Matthias Joffre et d'Aurélié Giraud
née le 12 novembre 2012 à St-Jean-de-Maurienne

Antonin Papet, fils de Faustin Papet et de Virginie Guimard
né le 26 novembre 2012 à St-Jean-de-Maurienne

Louis Durand, fils de Michaël Durand et d'Émilie Mollet
né le 12 janvier 2013 à St-Jean-de-Maurienne

MARIAGES

Fabrice MARTIN et Gwenaëlle BESNARD
le 1^{er} novembre 2012 à Las Vegas (Nevada USA)

Volkon SEL et Ingrid SALEMBIER
le 3 novembre 2012 à Izmir (Turquie)

Pascal GILBERT et Sophie RODRIGUEZ
le 15 décembre 2012 à Valloire

DÉCÈS

Germain SIGISMONDI
le 1^{er} novembre 2012 à St-Jean-de-Maurienne
à l'âge de 83 ans

Maurice PORTALLIER
le 26 novembre 2012 à Beaune (Côtes d'Or)
à l'âge de 85 ans

Georges SAINTIER
le 4 janvier 2013 à Valloire
à l'âge de 85 ans

Jean JULLIEN
le 15 novembre 2012 à St-Jean-de-Maurienne
à l'âge de 67 ans

Pierre GOUNY
le 27 novembre 2012 à Paris
à l'âge de 83 ans

Auguste ROL
le 8 janvier 2013 à Chambéry
à l'âge de 90 ans

Claude SAVOYE
le 22 novembre 2012 à Valloire
à l'âge de 53 ans

Jean-Claude MAGNIN
le 2 janvier 2013 à Lyon
à l'âge de 68 ans

JUDO CLUB

La saison 2012 / 2013 a débuté la première semaine de septembre avec un nombre de licenciés en augmentation (53).

Les cours sont toujours encadrés par Edmond Miksa (professeur diplômé d'état), avec l'aide de Pierre Fanti (président) et Eric Giraud, tous deux ceintures noires. Les "tout-petits" peuvent commencer à appréhender cet art martial dès l'âge de 4 ou 5 ans lors d'un cours "éveil judo".

L'"éveil judo" aide l'enfant à maîtriser son corps grâce au développement de la motricité et des habiletés fondamentales que sont l'équilibre et la locomotion. En effet, une éducation motrice bien conduite joue un rôle déterminant dans l'évolution physique et intellectuelle de l'enfant de 4 et 5 ans et facilite ses futurs apprentissages tant dans le domaine sportif qu'artistique. Le rôle de l'éveil judo n'est pas seulement de préparer l'enfant à faire du judo. Il s'agit plus largement de favoriser son développement pour lui faciliter son intégration dans un club de sport ou une section artistique (aussi bien du judo que du ski ou du théâtre !).

Pour les plus grands, à partir de 6 ans, on rentre dans le "vif du sujet" avec des cours de judo plus axés sur les chutes, les techniques de projections et immobilisations.

Les "randoris", petits combats d'entraînement, les prépareront aux manifestations à l'extérieur (compétitions, tournois et inter-clubs) où les petits valloirins ont brillé dès ce premier trimestre.

L'année 2012 s'est terminée avec la remise des grades suivie du "traditionnel" pot de Noël.

Résultats

Coupe Départementale Poussins à Chambéry 03/11/2012

1^{ère}
GIRAUD Amélie
3^{èmes}
ALBERTINO Virgil
KONOPKA Gucio

Coupe de Tarentaise à Aime 09/12/2012

Mini-Poussins
1^{ère}
GIRAUD Justine
2^{èmes}
REYDET Stessy
DE ROUBAIX Emile
3^{ème}
CONTAMINE Dimitri

Poussins

1^{ers}
AURY Lilou
GIRAUD Amélie
BRUNET Marc
3^{èmes}
CONTAMINE Eloise
DALZOTTO Camille
GIRAUD Alex
KONOPKA Gucio



BILAN DE L'ÉDITION 2012



Une fois de plus nous avons bénéficié de la journée la plus chaude de l'été.

Bénéficié ? Pas pour tout le monde, puisque si le beau temps est un allié, la chaleur est un handicap, en particulier pour les coureurs qui passent le plus de temps sur le parcours. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer l'état de certains au passage de la ligne d'arrivée en milieu d'après-midi. Et encore ceux-là ont-ils terminé, ce qui n'a pas été le cas de tous. Nous avons beau dire et répéter aux concurrents qu'ils doivent prévoir de l'eau dans leurs sacs ou ceintures, d'aucuns partent en ne comptant que sur les ravitaillements mis en place par l'organisation, ce qui n'est pas suffisant. Nous avons rajouté un ravitaillement en eau à Plan Lachat, en portant le nombre à 6 (+ l'arrivée) soit un tous les 6,5 km, malgré cela les défaillances ont été nombreuses en grande partie liées à une mauvaise hydratation (et, sans doute, à une préparation insuffisante). Si tout coureur entraîné peut couvrir les 21,8 km et ses 1330 m de dénivelé du Trail des Aiguilles, il n'en va pas de même pour les 45 km et les 2630 m du Trail du Galibier qui demandent une réelle condition physique, de l'expérience, une bonne connaissance de ses capacités.

Le Trail du Galibier est qualificatif pour «l'Ultra Trail du Mont Blanc», autrement dit les organisateurs de «l'UTMB» considèrent qu'un coureur ayant terminé le Trail du Galibier peut envisager de s'inscrire à l'un des 2 ou 3 «Ultra-Tracks» les plus durs au monde : l'U.T.M.B., c'est dire...

2013 : 5^{ème} édition le dimanche 18 août.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue mi-décembre, elle a donné quitus du bilan moral et du bilan financier présentés par le bureau. Vous trouverez ci-joint un condensé du rapport financier et du budget prévisionnel.

Quoi de neuf pour 2013 ?

Le parcours sera le même qu'en 2012 pour les trois courses, juste une petite modification concernant le Trail du Galibier qui entrera dans les gypsières plus tôt, à condition que les conditions météo soient favorables, le secteur pouvant être glissant et exposé par temps humide.

Au registre des récompenses nous envisageons de doter les coureurs ayant terminé le Trail du Galibier d'un coupe-vent floqué «Trail Valloire Galibier finisher».

Nous avons enregistré le premier inscrit dès le début du mois de décembre (2 mois plus tôt que d'habitude). Est-ce prometteur ?

Avec cet espoir nous avons reconduit notre partenariat avec la revue «Running Mag» qui est distribuée gratuitement dans les grandes surfaces du Sud-Est consacrées au sport, ainsi qu'à tous les participants des courses à pied de ce secteur.

Comme les années précédentes nous compterons sur le soutien essentiel des bénévoles qui nous ont renouvelé leur confiance au cours des 4 années écoulées et que nous ne remercierons jamais assez.

Budget prévisionnel

		Résultats 2012	2013
		Débits	Débits
584100	Compensation compte		
602360	Ravito Apéro	458	450
606590	frais de bureau	89	90
606710	Equipements bénévoles (100)	2791	2850
606821	frais techniques	108	160
606825	Equipements sportifs	376	380
611000	Maintenance site web	419	430
611800	Sous traitance restauration (550 x 6,10)	2424	3355
622600	Honoraires	527	85
616000	Assurances	80	390
623105	Publicité	2325	2355
623200	Lots	857	1784
623620	Affiches	712	900
623880	Dons (380)	360	380
625600	Déplacement mission	0	200
626300	Affranchissements	20	30
626500	Téléphone	0	50
627840	frais bancaires	4	5
MONTANT DEBITS		11 550	13 894
		Crédits	Crédits
706100	Inscriptions (380) x (26,72)	9723	10154
708800	Recettes annexes repas (35)	158	350
744000	Subvention Communale	2500	2700
744100	Autres subventions (C régional, Sorea, Carrefour)	860	650
768000	Produits financiers	39	40
MONTANT CREDITS		13280	13894
RESULTAT		1730	0

VALJOLI

ÇA BOUGE À VALJOLI

Nous avons été heureux d'offrir une webcam à l'école de Valloire, car les contacts entre les deux écoles fonctionnent parfaitement !

Dans l'immédiat, ce sont deux classes qui communiquent, avec photo, email, vidéo, et maintenant discussion en direct.

La mairie nous procurera du sirop d'érable, pour réaliser plusieurs « Tires » (Sirop d'érable cuit et étendu sur de la neige très propre et que l'on roule sur un bâtonnet de bois : un délice !)

Nous ferons une séance à l'école et une séance chaque soir de la semaine des sculptures sur neige. Les sociétaires de Valjoli devraient recevoir et héberger environ 17 québécois sur Valloire à la même période.

Nous apporterons également un modeste concours, à la réalisation d'une très belle semaine à l'occasion du trentième anniversaire des sculptures sur neige.

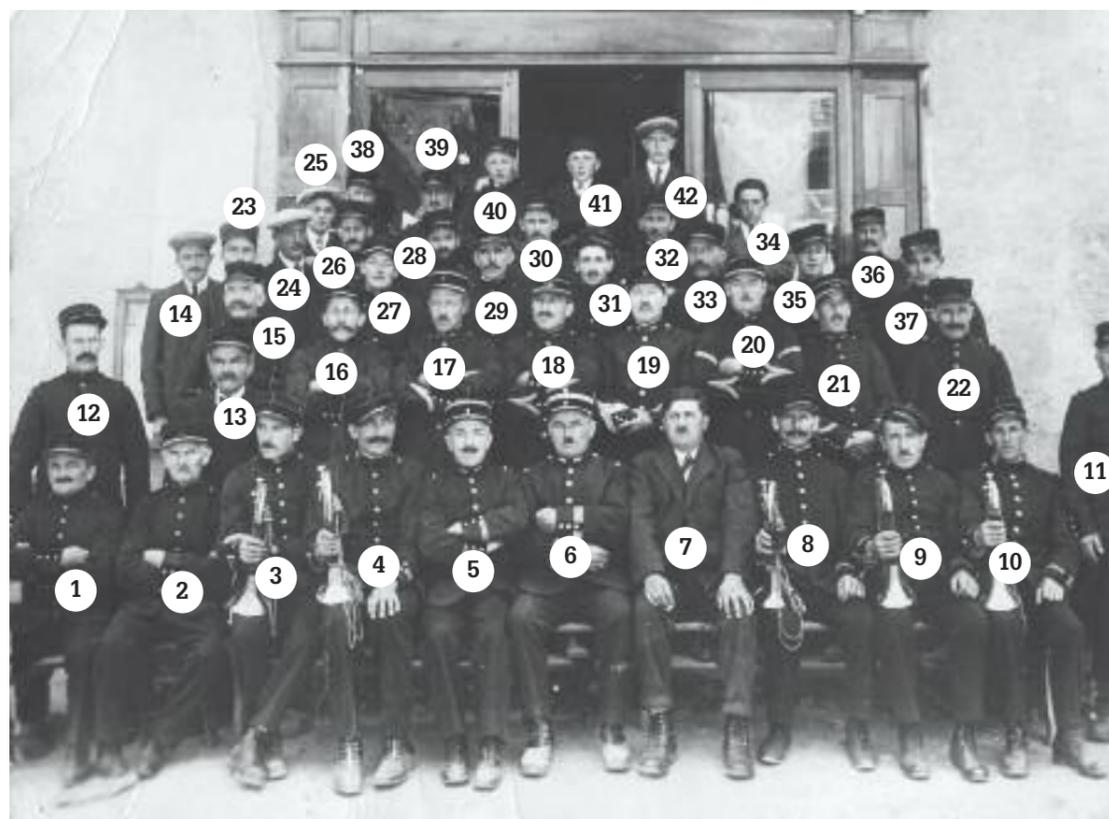


En février nous serons 5 personnes de Valloire à partir pour Saint Jean Port Joli pour leur Fête de l'hiver. À titre indicatif, le vol aller-retour Lyon-Québec nous coûte environ 540 euros par personne.

Je voudrais remercier tous les membres de l'association pour leur aide passée, actuelle, et à venir.

Jean-Pierre Rougeaux

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



GRANGE Cyrille, père d'Elise RAMBAUD des Villards et de Céline RAPIN des Verneys
1 CORNU Pierre-François
2 CORNU Elie
3 ARBESSIER Jules
4 COMBAZ Auguste
5 FEUTRIER Victorin
6 GIRAUD Valéry
7 MAGNIN Adrien
8 SAVOYE Edouard
9 SAVOYE Pierre-Joseph
10 FALCOZ Victorin
11 PASCAL Pierre Victor
12 SAVOYE Joseph
13 CORNU Jean
14 SAVOYE Vincent
15 RAPIN François Joseph
16 GIRAUD Delphin
17 SAVOYE César Jean
18 MICHELLAND Célestin
19 MICHELLAND Savinien
20 CORNU Cyrille Auguste
21 MICHELLAND Cyrille
22 GRANGE Joachin
23 GIRAUD Pierre-Cyrille
24 SAVOYE Auguste
25 MAGNIN Auguste
26 MAGNIN Alfred
27 MARTIN Onésime
28 RAMBAUD Eloi

29 MAGNIN Pierre
30 SAVOYE Delphin
31 GIRAUD Etienne
32 GIRAUD Clotaire
33
34 GALICE Lucien
35 MAGNIN Moïse
36 MICHEL Pierre
37 RETORNAZ Cassien
38 ROL François
39
40 ROL Emilien
41 GIRAUD Moïse
42 MAGNIN Jean Vincent

*Photo des pompiers de 1923
 Photographe Troccaz à la Chambre*



DÉCÈS DE MAURICE PORTALLIER ET GEORGES SAINTIER



En l'espace de cinq semaines notre amicale a perdu deux amis qui méritaient notre respect. Maurice, décédé fin novembre, président de notre amicale à la fin des années 80 qui avait quitté notre commune, après de nombreuses années, pour une retraite bien méritée en Bourgogne. Georges, décédé au début de cette nouvelle année, vice-président de notre amicale, qui profitait de sa retraite au village du Col. Ils étaient tous les deux nés en 1927, tous les deux militaires de carrière, engagés volontaires à la fin de leur service militaire. Tous les deux quittèrent le territoire national pour combattre en Indochine pendant de longues années et revinrent sur le sol français à la fin de la guerre. Mais les événements en Afrique du Nord précipitèrent les choses et de nouveau ils furent appelés à combattre cette fois-ci sur le sol algérien au sein des troupes alpines. De retour en France et rendus à la vie civile, nos deux amis s'installèrent dans notre commune avec leurs familles et participèrent à l'essor et au développement de notre station. Ils furent enfin de grands bénévoles dans beaucoup d'activités et événements sportifs en particulier avec la jeunesse. Nous voulons nous adresser à leurs familles si durement éprouvées et ainsi prendre part à leur immense peine en partageant leur deuil.

Par votre participation active, Maurice, Georges, vous avez marqué de votre empreinte, notre amicale. Soyez assurés du respect que nous vous portons. Nous ne vous oublierons pas.

*Cyrille Jullien
 Président de l'Amicale des anciens combattants*

De haut en bas et de gauche à droite :

Jean LAURENT, Jojo GEX, Jacques MARTIN, Dominique DUVERNEY PRET, Louis BELLET, Maurice PORTALLIER, Jean-Roland CENDROWSKI, Christian GRANGE, Luc LAURENT, Bernadette GRANGE, Jean-Pierre GRANGE, Jean-Paul LAURENT, Christine BALMAIN, Catherine ROL, Jean-Noël ROL, Pascal CORNU, Isabelle ANDRIEU, Denis ROSSET, Jean ROVELLI, Hervé GRILLET-AUBERT, Fabrice MARTIN

FAIT DIVERS : UN HOMME D'UNE CINQUANTAINE D'ANNÉES QUI TENTE DE SURVIVRE, SEUL DANS UN SQUAT DU BOIS DE VINCENNES.

Pauvre errant

Noël va bientôt
 Descendre dans les chaumières ;
 Déjà dans nos montagnes
 La neige tombe sur les toits
 Et envahit les crêtes
 De sa poudreuse blanche...

Mais le méchant hiver
 Comme un cruel été
 Tuera sur son passage
 Le solitaire attardé...

Il est là, sans partage
 Cherchant sur son sentier,
 Après l'errance de la nuit
 La déroute du petit matin,
 Croyant trouver bientôt
 La route idéale
 Qui le libérerait
 De sa triste cavale...

Quelques quatre sous en poche,
 Mendiés avec honte,
 Il s'en va, ventre creux
 Cherchant où dépenser
 Son si maigre butin
 Qui fait rire le diable !...

Il attend - pauvre vie -
 La Barque de la Tendresse
 Qui le ramènerait
 Au cœur des oubliés,
 Là où même la prière
 Ne peut plus le surprendre !...

*Claudine Grange
 Chemin du Ruisseau*



VARILUM

Plusieurs communes (St-Jean-de-Maurienne, Montricher-Albanne, St-Julien-Montdenis, St-Léger, St-Martin d'Arc, Valloire et Villargondran) désireuses d'optimiser les consommations d'énergie de l'ensemble de leurs réseaux d'éclairage public ont constitué un groupement de commandes dont le coordonnateur est la ville de St-Jean-de-Maurienne représentée par son maire.

Elles ont opté pour la fourniture et la pose de variateurs de tension à l'armoire avec « Varilum ». Cette installation permet de réduire la consommation énergétique jusqu'à 35% ce qui augmente la durée de vie des lampes, réduit les frais liés à leur remplacement et permet de réaliser des économies sur la puissance consommée en maintenant un niveau d'éclairage uniforme.

Pour Valloire trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres. La Sorea, la moins-disante, a été retenue. Les travaux débuteront fin de saison d'hiver.